



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

SAUMON DU PACIFIQUE : ASSURER LA SANTÉ À LONG TERME DES POPULATIONS SAUVAGES ET DES PÊCHES CONNEXES

Rapport du Comité permanent des pêches et des océans

Ken McDonald, président

**JUIN 2021
43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**SAUMON DU PACIFIQUE : ASSURER LA SANTÉ À
LONG TERME DES POPULATIONS SAUVAGES ET
DES PÊCHES CONNEXES**

**Rapport du Comité permanent
des pêches et des océans**

**Le président
Ken McDonald**

JUIN 2021

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

PRÉSIDENT

Ken McDonald

VICE-PRÉSIDENTS

Richard Bragdon

Marilène Gill

MEMBRES

Mel Arnold

Jaime Battiste

Terry Beech

Blaine Calkins

Serge Cormier

Ken Hardie

Gord Johns

Dan Mazier

Robert J. Morrissey

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Maxime Blanchette-Joncas

Chris d'Entremont

Pat Finnigan

Mike Kelloway

Alistair MacGregor

Elizabeth May

Ron McKinnon

Ginette Petitpas Taylor

Terry Sheehan

Scott Simms

Denis Trudel

John Williamson

Bob Zimmer

GREFFIÈRES DU COMITÉ

Tina Miller

Nancy Vohl

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

Michael Chalupovitsch, analyste

Thai Nguyen, analyste

COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

43^E LÉGISLATURE – 1^{RE} SESSION

PRÉSIDENT

Ken McDonald

VICE-PRÉSIDENTS

Mel Arnold

Marilène Gill

MEMBRES

Jaime Battiste

Terry Beech

Richard Bragdon

Blaine Calkins

Serge Cormier

L'hon. Ed Fast

Ken Hardie

Gord Johns

Robert J. Morrissey

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Larry Maguire

Elizabeth May

Bob Bratina

Scott Simms

Brad Vis

Patrick Weiler

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Nancy Vohl

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

Michael Chalupovitsch, analyste

Daniel Lafrance, analyste

Thai Nguyen, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES PÊCHES ET DES OCÉANS

a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié l'état du saumon du Pacifique et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
SAUMON DU PACIFIQUE : ASSURER LA SANTÉ À LONG TERME DES POPULATIONS SAUVAGES ET DES PÊCHES CONNEXES.....	9
Introduction.....	9
Contexte	10
À propos des saumons du Pacifique.....	10
Espèces gérées par Pêches et Océans Canada.....	10
Tendances liées à l'abondance des saumons du Pacifique sauvages	13
État des saumons du Pacifique.....	13
Aire de répartition dans le Pacifique Nord.....	13
Réseau du fleuve Fraser.....	14
Facteurs clés touchant l'abondance des saumons	15
Réchauffement océanique.....	16
Perte et dégradation d'habitat.....	17
Salmoniculture en cages en filets	20
Pressions exercées par la pêche et prises illégales	23
Prédation par des populations croissantes de pinnipèdes	25
Rôle des écloséries	27
Écloséries publiques et communautaires	27
Écloséries commerciales et saumoneaux de classe S1	28
Potentiel des pêches sélectives de stocks marqués	30
Favoriser l'autonomie des collectivités autochtones et le recours au savoir autochtone.....	31
Coordination et mesures tripartites.....	34
Coordination en matière de protection et de rétablissement de l'habitat.....	34
Coordination des programmes	36
Mise en œuvre de la politique sur le saumon sauvage.....	39

Conclusion	40
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	43
ANNEXE B LISTE DES TÉMOINS.....	47
ANNEXE C LISTE DES MÉMOIRES.....	49
ANNEXE D LISTE DES MÉMOIRES	51
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	53
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	55
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU BLOC QUÉBÉCOIS.....	65
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA	67

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que, dans la mesure du possible, Pêches et Océans Canada, en collaboration avec toutes les parties intéressées, y compris les organes de gouvernance autochtones et la province de la Colombie-Britannique, harmonise les efforts visant à conserver et à rétablir les populations de saumons arc-en-ciel à ceux visant à rétablir les stocks de saumon du Pacifique. 15

Recommandation 2

Qu'à mesure que les changements climatiques continuent d'avoir des répercussions importantes sur les températures océaniques, Pêches et Océans Canada poursuive sa collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada pour faire progresser la recherche et recueillir davantage de données sur la façon dont les changements des milieux océaniques profonds touchent la capacité de survie des saumons sauvages..... 17

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, les Premières Nations et les gouvernements locaux évaluent conjointement les répercussions cumulatives du développement sur les plans résidentiel, industriel et agricole dans le bas Fraser sur les stocks de saumons sauvages, élaborent une stratégie visant à protéger, à préserver et à rétablir ces stocks, et conçoivent un cadre pour l'évaluation des propositions de nouveaux projets de développement qui tient compte des répercussions cumulatives. 19

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique et, s'il y a lieu, les Premières Nations, examinent l'état des systèmes d'atténuation ou de contrôle des inondations situés le long du cours inférieur du Fraser et leurs répercussions sur les saumons sauvages, et élaborent conjointement un programme visant à mettre à jour les stations de pompage et les autres composantes des systèmes, au besoin, en vue d'éliminer les risques pesant sur les remontes de saumons sauvages. 19

Recommandation 5

Que Pêches et Océans Canada élabore et mette en œuvre une stratégie de gestion des estuaires visant à préserver l'habitat du saumon..... 19

Recommandation 6

Que, pour montrer qu'il reconnaît les connaissances approfondies détenues par des régions locales, Pêches et Océans Canada s'oriente vers l'adoption d'une approche régionale axée sur la collaboration en vue d'évaluer les priorités, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de gestion visant la durabilité à long terme de l'habitat et de la faune, et de permettre la gestion régionale de milieux marins et de bassins hydrographiques locaux. 19

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux travaux de remise en état des milieux côtiers de la Colombie-Britannique dans le cadre de la reprise de l'emploi après la pandémie de COVID-19, et que cette priorité comprenne des possibilités importantes d'emploi et de travaux contractuels pour les Premières Nations et les collectivités côtières en tant qu'éléments essentiels du rétablissement de l'économie côtière. 20

Recommandation 8

Que Pêches et Océans Canada étudie le fond marin sous les établissements de salmoniculture en parcs en filets et à proximité de ceux-ci afin de déterminer si un assainissement sera nécessaire après la fermeture de ces établissements..... 22

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne ne peut pas à la fois protéger les saumons sauvages et promouvoir l'industrie aquacole, et retirer la promotion de l'aquaculture du mandat de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne..... 22

Recommandation 10

Que Pêches et Océans Canada améliore ses pratiques en matière de transparence des données, y compris en rendant l'information accessible au public sans devoir demander l'approbation de l'industrie ni des intervenants d'entreprises..... 22

Recommandation 11

Que Pêche et Océans Canada veille à ce que la phase 3 de l'Initiative stratégique visant la santé du saumon soit financée adéquatement. En outre, dans le cadre de cette initiative, un établissement adéquat devrait être fourni pour la réalisation des études par provocation de la maladie essentielles visant à évaluer les conclusions des études moléculaires de la phase 2, qui favoriseront l'orientation et la modernisation de l'intervention du ministère concernant le déclin des populations de saumons sauvages..... 23

Recommandation 12

Que, dans la mesure du possible, et sans porter atteinte aux droits autochtones et issus de traités, Pêches et Océans Canada encourage le recours à des solutions de rechange à la pêche non sélective dans les eaux où des espèces de saumon en péril sont présentes..... 25

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada travaille avec les intervenants, les Premières Nations et les collectivités locales pour remettre en état de l'habitat du saumon et renforcer le suivi et la conservation des stocks de saumons en vue de décourager la pêche illégale, non déclarée et non réglementée..... 25

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la situation à laquelle font face les pêcheurs en Colombie-Britannique est urgente et que des mesures d'aide appropriées seront nécessaires afin d'appuyer les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones lors du rétablissement des pêches. 25

Recommandation 15

Que Pêches et Océans Canada effectue un examen et consulte les intervenants et le grand public à propos des répercussions des prédateurs, y compris les pinnipèdes, sur les remontes de saumons et d'une stratégie pour la gestion des prédateurs préoccupants. Une telle stratégie devrait permettre l'établissement d'un mécanisme visant à retirer les pinnipèdes accoutumés et problématiques qui ont une incidence sur la mise en valeur des saumons ou qui ont des répercussions considérables sur la capacité de survie des saumons dans les corridors de migration. 26

Recommandation 16

Que Pêches et Océans Canada, les organismes locaux et les collectivités des Premières Nations élaborent ensemble et mettent en œuvre une stratégie en matière d'écloseries conformément à la Politique concernant le saumon sauvage pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser, et ce, en mettant l'accent sur les meilleurs résultats possibles pour les stocks de saumons sauvages existants ou sur le besoin de rétablir les remontes qui ont disparu ou qui ne peuvent plus assurer leur survie de manière naturelle. 28

Recommandation 17

Que le gouvernement du Canada augmente immédiatement son appui aux écloseries communautaires, dont le soutien financier n'a pas été augmenté depuis des décennies. 28

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada analyse les données comparatives afin de déterminer les différences entre la capacité de survie des saumoneaux quinnat de classe S0 et ceux de classe S1 et qu'il examine comment ces données pourraient servir à augmenter les retours de stocks préoccupants. 29

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada élabore une stratégie approfondie en matière d'écloseries qui comprend une augmentation des remontes particulièrement préoccupantes, un soutien aux programmes d'écloseries communautaires lorsqu'indiqué et la mise en œuvre d'un marquage de masse des poissons d'écloserie. 31

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada mette en œuvre une pêche hybride au saumon quinnat afin de favoriser la rétention des saumons quinnats qui sont marqués ou qui sont attrapés dans des zones où il a été établi qu'il n'y pas de stocks préoccupants. 31

Recommandation 21

Que Pêches et Océans Canada mette en œuvre les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en tant que composante fondamentale du processus de consultation et d'adaptation relativement au saumon sauvage. 34

Recommandation 22

Que Pêches et Océans Canada collabore plus efficacement avec les Premières Nations en ayant recours aux programmes des gardiens, aux dirigeants autochtones et aux spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles et qu'il combine ces approches avec la science et le leadership occidentaux traditionnels. 34

Recommandation 23

Que Pêches et Océans Canada reconnaisse les pouvoirs décisionnels des Premières Nations et qu'il travaille avec elles de nation à nation, ainsi qu'avec d'autres gouvernements, en vue de planifier, de mettre en œuvre, de surveiller et d'évaluer la gestion du saumon du stade d'œuf à la phase de fraie. 34

Recommandation 24

Que Pêches et Océans Canada reconnaisse que les Premières Nations sont dans une position unique pour mener les efforts de rétablissement des stocks de saumons, particulièrement dans les réseaux fluviaux et les bassins hydrographiques très éloignés..... 34

Recommandation 25

Que le secrétariat pour le saumon du Pacifique et le centre d'expertise en matière de rétablissement nouvellement proposés et Pêches et Océans Canada procèdent à une analyse approfondie des initiatives terminées et proposées qui sont axées sur la protection, la préservation et le rétablissement des stocks de saumons sauvages, en vue de présenter à la ministre une stratégie pour coordonner ces initiatives, déterminer les chevauchements et les lacunes et recommander des modifications et des ajouts aux programmes qui sont nécessaires pour maximiser les retombées des investissements qui ont été faits par les gouvernements et les collectivités dans le but d'améliorer la santé et la durabilité de ces stocks. 36

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada établisse le rôle du secrétariat pour le saumon du Pacifique et du centre d'expertise en matière de rétablissement en fonction d'une approche tripartite, soit de gouvernement à gouvernement à gouvernement, en vue de s'assurer d'honorer son engagement à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. 36

Recommandation 27

Que Pêches et Océans Canada veuille à ce que les solutions de rétablissement des stocks de saumons sauvages sont localisées et axées sur les collectivités dans la mesure du possible..... 38

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada consulte les Premières Nations, le gouvernement provincial, les municipalités, les collectivités locales, les industries, les pêcheurs et les travailleurs qui sont susceptibles d'être touchés par les décisions que prendra le gouvernement relativement au rétablissement des saumons du Pacifique. 38

Recommandation 29

Que Pêches et Océans Canada tire profit des processus décisionnels régionaux qui réunissent déjà de manière efficace les différents ordres de gouvernement, les intervenants et les parties intéressées et qu'il se serve de ces processus pour veiller à ce que le financement prévu pour le rétablissement des saumons sauvages du Pacifique soit dépensé judicieusement..... 38

Recommandation 30

Que le gouvernement du Canada mette la table pour une gestion collaborative avec les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones en vue d'élaborer une vision commune de l'avenir des pêches. 38

Recommandation 31

Que le gouvernement du Canada élabore un plan global pour assurer la survie des saumons sauvage, qu'il ne se contente pas de choisir les idées qui semblent intéressantes sans avoir préalablement analysé et compris les priorités des différents besoins et des différentes options; que ce plan comprenne des cibles, des jalons et des responsabilités; et que ce plan soit coordonné entre les gouvernements fédéral, provincial et des Premières Nations. 38

Recommandation 32

Que le secrétariat pour le saumon du Pacifique et le centre d'expertise en matière de rétablissement nouvellement proposés aient le mandat de veiller à la mise en œuvre de la *Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique*..... 40



SAUMON DU PACIFIQUE : ASSURER LA SANTÉ À LONG TERME DES POPULATIONS SAUVAGES ET DES PÊCHES CONNEXES

INTRODUCTION

Les saumons du Pacifique (*Oncorhynchus* spp.) sont parmi les poissons les plus emblématiques du Canada et font partie intégrante des traditions culturelles des Premières Nations de la Colombie-Britannique et du Yukon¹. Ils fournissent divers avantages culturels, socioéconomiques et environnementaux sur le plan régional. L'abondance des saumons du Pacifique est fortement corrélée à la santé et à la productivité de nombreuses espèces de plantes et d'animaux, comme l'épaulard résident du Sud². En moyenne, entre 2012 et 2015, les pêches commerciales et récréatives ciblant les saumons du Pacifique ont contribué au produit intérieur brut à raison de plus d'un milliard de dollars et à l'économie canadienne à raison de 12 400 emplois à temps plein³.

En raison des importantes baisses d'abondance touchant de nombreuses populations de saumons du Pacifique sauvages de la Colombie-Britannique depuis le début des années 1990, il a été décidé que le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes (ci-après appelé « le Comité ») entreprenne une « étude sur l'état du saumon du Pacifique et fasse des recommandations sur les prochaines étapes pour assurer la santé à long terme de ces stocks, ainsi que des pêcheries commerciales, autochtones et récréatives qui en dépendent⁴ ».

Le Comité a tenu 16 réunions entre le 10 mars 2020 et le 2 juin 2021. Pendant celles-ci, il a entendu le témoignage de Premières Nations, d'associations de pêche commerciale et de pêche récréative, de scientifiques spécialistes des pêches, d'universitaires,

-
- 1 Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, Sommet des Premières Nations et Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, [Wild Salmon Summit: Summary Report](#), 19 au 21 septembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
 - 2 Pêches et Océans Canada [MPO], [Niveau d'abondance de saumon quinnat et survie des épaulards résidents](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2009/075, avril 2010.
 - 3 G.S. Gislason & Associates Ltd. and Institute of Social & Economic Research, University of Alaska Anchorage, [Economic Impacts of Pacific Salmon Fisheries](#), préparée pour la Commission du saumon du Pacifique, juillet 2017 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
 - 4 Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes, [Procès-verbal](#), 25 février 2020.



d'organisations non gouvernementales de l'environnement, d'entreprises de transformation des produits de la mer et d'une association de salmoniculture.

Le Comité a aussi accueilli Bernadette Jordan, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, accompagnée de représentants de Pêches et Océans Canada (MPO). Les membres aimeraient remercier tous les témoins qui ont participé à l'étude. Dans le présent rapport, le comité est heureux de présenter les résultats de cette étude, ainsi que les recommandations fondées sur les témoignages entendus.

CONTEXTE

À propos des saumons du Pacifique

Les saumons du Pacifique atteignent la maturité dans l'océan, puis ils entreprennent une migration en vue de se reproduire dans des milieux d'eau douce. En suivant la signature chimique de leur cours d'eau natal, les saumons adultes parviennent à y retourner pour se reproduire⁵. Les saumons du Pacifique sont sémelpares, ce qui signifie que les adultes meurent après la reproduction et deviennent une source de nutriments et de nourriture dans les cours d'eau douce. Ils se reproduisent donc à une seule reprise pendant leur vie.

Espèces gérées par Pêches et Océans Canada

En raison de leur nature migratrice, les populations de saumons du Pacifique sont touchées par des pressions naturelles et anthropiques découlant des décisions de gestion prises aux échelles internationale, fédérale, autochtone, provinciale, territoriale et municipale (figure 1).

5 Fondation du saumon du Pacifique, [Salmon Facts](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Figure 1 – Gouvernance des saumons du Pacifique et des écosystèmes



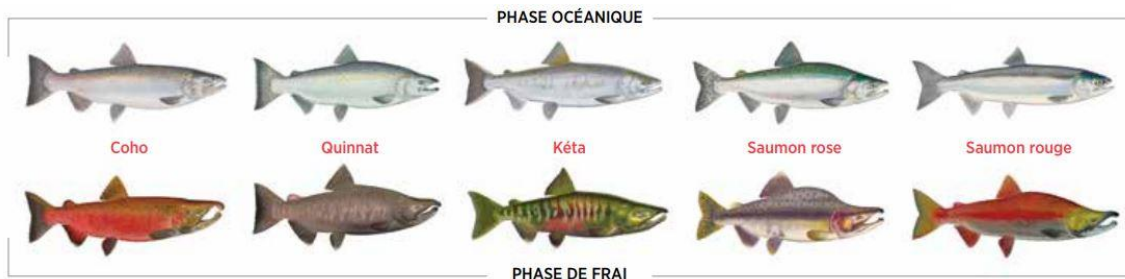
Source : MPO, [Politique concernant le saumon sauvage plan de mise en œuvre pour 2018 au 2022](#).

À l'échelle fédérale, le MPO s'occupe de la gestion de cinq espèces de saumons du Pacifique en Colombie-Britannique et au Yukon (figure 2), soit le saumon quinnat



(*Oncorhynchus tshawytscha*), le saumon kéta (*Oncorhynchus keta*), le saumon coho (*Oncorhynchus kisutch*), le saumon rose (*Oncorhynchus gorbuscha*) et le saumon rouge (*Oncorhynchus nerka*)⁶.

**Figure 2 – Espèces de saumons du Pacifique gérées
par Pêches et Océans Canada**



Source : MPO, [Politique concernant le saumon sauvage plan de mise en œuvre pour 2018 au 2022](#).

Les saumons du Pacifique sont gérés par le MPO conformément à la *Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique* (souvent appelée « Politique concernant le saumon sauvage » ou « PSS »), publiée en 2005⁷. La PSS vise à rétablir et à maintenir la santé et la diversité des populations de saumons et de leur habitat. La conservation des saumons sauvages est la priorité absolue dans le cadre du processus fédéral de prise de décisions sur la gestion des ressources, mais les obligations du Canada envers les Premières Nations doivent être respectées.

Dans le cadre de la PSS, la productivité et la diversité des saumons sont gérées à l'échelle des unités de conservation (UC)⁸. Au total, il existe 432 UC en Colombie-Britannique. Une UC est une population de saumons sauvages suffisamment isolée d'autres groupes; elle aurait donc peu de chances de recoloniser un lieu de façon naturelle si elle venait à disparaître. Par conséquent, le suivi des cours d'eau utilisés pour la fraie et le calcul des estimations annuelles des saumons qui remontent pour frayer (échappée) représentent des activités essentielles qui devront être entreprises par le MPO aux fins de mise en œuvre efficace de la PSS. Pour être en mesure d'établir des cibles d'échappée pour les saumons sauvages qui remontent, les gestionnaires des

6 MPO, [Saumon du Pacifique – Fiche d'information](#).

7 MPO, [La politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique](#), 2005.

8 B. Riddell, K. Connors, et E. Hertz, [The State of Pacific Salmon in British Columbia: An Overview](#), La Fondation du saumon du Pacifique, Vancouver, C.-B., Canada, 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

pêches doivent prévoir avec exactitude la taille des remontes de saumons et le moment des montaisons.

Tendances liées à l'abondance des saumons du Pacifique sauvages

Au cours des 20 dernières années, plus de 20 enquêtes fédérales et provinciales portaient sur le déclin des populations sauvages de saumons du Pacifique et les pêches connexes⁹. La tenue de ces enquêtes, y compris la Commission Cohen de 2012¹⁰, a entraîné la formulation de plus de 200 recommandations et a coûté plusieurs millions de dollars. Malgré les efforts déployés, selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 39 populations de saumons quinnats, cohos et rouges sont actuellement en péril (désignées préoccupantes, menacées ou en voie de disparition) en Colombie-Britannique¹¹.

Les tendances relatives à l'abondance du saumon varient le long d'un gradient nord-sud; les populations du nord (celles qui entrent en mer en amont de l'extrémité nord de l'île de Vancouver) se portent généralement mieux que celles du sud¹². Le nombre de saumons quinnats diminue dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce en Colombie-Britannique et au Yukon, et le nombre de saumons rouges et cohos diminue également, surtout à des latitudes méridionales. Les espèces qui passent moins de temps en eau douce, comme les saumons roses et kétas, n'affichent habituellement pas de déclin à long terme, mais le MPO considère que la qualité des données connexes est faible.

ÉTAT DES SAUMONS DU PACIFIQUE

Aire de répartition dans le Pacifique Nord

Selon Richard Beamish, scientifique émérite à la Station biologique du Pacifique du MPO située à Nanaimo, en Colombie-Britannique, et membre de la Société royale du Canada,

9 J. Walsh *et al.*, « [A Window Opens for Pacific Canada's Wild Salmon Policy](#) », *Options politiques*, 30 octobre 2017 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

10 Bureau du Conseil privé, [Commission d'enquête Cohen sur le déclin du saumon rouge dans le fleuve Fraser – Rapport final](#), 31 octobre 2012.

11 Gouvernement du Canada, [Recherche d'espèces](#), Registre public des espèces en péril.

12 S.C.H. Grant, B. MacDonald et M.L. Winston, [Le rapport sur l'état du saumon du Pacifique au Canada : Réponses aux changements climatiques et aux perturbations de l'habitat](#), Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Sciences 3332, MPO, 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



la situation relative aux saumons du Pacifique est une urgence internationale¹³. Il a mentionné ce qui suit :

Il y a eu une diminution sans précédent du nombre de saumons du Pacifique dans l'ensemble du Pacifique Nord en 2020. Le total des prises commerciales de tous les pays a atteint son plus bas niveau en 30 ans. Le total des prises de toutes les espèces était de 605 000 tonnes, ce qui représente une diminution de 38 % par rapport à la moyenne de la dernière décennie.

En Colombie-Britannique, le total des prises commerciales en 2019 et 2020 a été le plus bas jamais connu. La moyenne des prises sur les deux années était de 5 200 tonnes, ce qui représente seulement 7,5 % des prises annuelles moyennes des années 1970. La faiblesse inattendue des prises en 2019 et 2020 a aussi concerné tout le Sud-Est de l'Alaska. La quantité totale de saumon rouge produit dans le fleuve Fraser était la plus faible jamais enregistrée en 2019 et en 2020.

Réseau du fleuve Fraser

Dans le fleuve Fraser, qui est le plus important réseau fluvial de la côte Ouest du Canada et qui était, par le passé, l'un des plus importants cours d'eau à saumons du monde, l'abondance des remontes de saumons quinnats et rouges était extrêmement faible en 2019 et en 2020, ce qui a entraîné d'importantes fermetures de pêche. Darren Haskell, président du Fraser Salmon Management Council, a décrit la situation à l'échelle locale comme suit :

Pour ce qui est de la remonte hâtive dans la rivière Stuart en 2019, seulement 89 retours ont été dénombrés sur la cohorte de 10 096 de l'année d'éclosion, 2015. C'est une proportion de 1 %. Le groupe de la remonte du début de l'été représentait 33 % seulement de la cohorte de l'année d'éclosion, 2015, et, de ce groupe, seulement 20 retours ont été dénombrés dans la remonte de la rivière Bowron, sur la cohorte de 3 868 de l'année d'éclosion. C'est moins de 1 %.

Le groupe de la remonte d'été représentait 25 % de la cohorte de l'année d'éclosion. La plus importante montaison se produit généralement l'été dans la rivière Chilko. On a dénombré 168 000 retours, ce qui peut sembler beaucoup, mais pas si on considère que plus de 600 000 étaient attendus, soit 25 % de la cohorte de l'année d'éclosion.

Pour ce qui est du saumon quinnat en 2019, nous nous attendons à une baisse de 85 à 90 % de la remonte dans le haut et le moyen Fraser pour le quinnat du printemps, et à une baisse de 50 % pour le quinnat d'été dans le moyen Fraser¹⁴.

13 Richard Beamish, chercheur scientifique (à la retraite), *Témoignages*, 10 mai 2021.

14 Darren Haskell, président, Fraser Salmon Management Council, *Témoignages*, 21 juillet 2020.

Dustin Snyder, directeur des programmes de rétablissement des stocks de la Spruce City Wildlife Association, a indiqué que certaines populations du cours supérieur du Fraser, dont l'existence était seulement connue de certaines personnes, ont déjà disparu¹⁵.

Pendant son étude, le Comité a aussi entendu des témoignages sur le saumon arc-en-ciel du Fraser intérieur (*Oncorhynchus mykiss*), plus particulièrement sur les populations des rivières Thompson et Chilcotin, une espèce qui vit dans le même environnement que les saumons du Pacifique. Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune de la B.C. Wildlife Federation, a décrit la situation du saumon arc-en-ciel dans le Fraser comme suit :

Le problème de ces espèces, c'est qu'elles migrent avec le saumon rose et le saumon keta, et dans les pires années, les spécialistes du saumon arc-en-ciel estiment que la moitié de ces poissons sont pris dans des filets, en captures accessoires, et que près de la moitié d'entre eux périssent. Leurs populations étaient en grave déclin au milieu des années 1990, quand seuls 3 000 à 4 000 géniteurs réussissaient à survivre. Cette année, on a dénombré 62 saumons arc-en-ciel dans la rivière Thomson et 134 dans la rivière Chilcotin. Ils sont en voie de disparition.¹⁶

Recommandation 1

Que, dans la mesure du possible, Pêches et Océans Canada, en collaboration avec toutes les parties intéressées, y compris les organes de gouvernance autochtones et la province de la Colombie-Britannique, harmonise les efforts visant à conserver et à rétablir les populations de saumons arc-en-ciel à ceux visant à rétablir les stocks de saumon du Pacifique.

FACTEURS CLÉS TOUCHANT L'ABONDANCE DES SAUMONS

L'abondance des saumons du Pacifique est touchée par les répercussions cumulatives de plusieurs facteurs. Brian Riddell, conseiller scientifique de la Fondation du saumon du Pacifique, décrit le parcours du saumon rouge du Fraser depuis les frayères jusqu'à l'océan, par le corridor de migration en estuaire, comme suit :

Je crois que le saumon rouge du Fraser illustre aussi la difficulté pour ce qui est de comprendre les causes de l'état du saumon. Le saumon rouge du Fraser est élevé dans les ruisseaux et les lacs du bassin hydrographique du Fraser. Il traverse un estuaire fortement perturbé dans la ville de Vancouver et les régions périphériques. Puis, il passe

15 Dustin Snyder, directeur, Programmes de rétablissement des stocks, Spruce City Wildlife Association, *Témoignages*, 11 août 2020.

16 Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la Faune, B.C. Wildlife Federation, *Témoignages*, 23 juillet 2020.



de deux à trois mois dans le détroit de Géorgie, ce que nous appelons le « littoral ». Il dépasse les îles Discovery, dont on entend évidemment souvent parler dans les médias, vu l'état des fermes salmiconiques qui utilisent des parcs en filet et leur transition. Puis, ils s'en vont en mer pendant deux ans et reviennent¹⁷.

Réchauffement océanique

Le réchauffement des températures océaniques a des répercussions négatives sur la survie en mer et la croissance des saumons en raison des effets sur les espèces proies et les communautés planctoniques à la base des réseaux trophiques. Brian Riddell a expliqué que l'ampleur des répercussions sur différentes espèces de saumons dépend de leur cycle vital et de la durée de leur séjour en mer :

Ce sont les fortes tendances environnementales qui causent la diminution, particulièrement d'espèces comme le saumon rouge du Fraser. Une des raisons pour lesquelles nous voyons des variations dans les différents stocks de saumon et les différentes espèces, c'est qu'ils n'utilisent pas tous l'océan de la même façon¹⁸.

Frank Brown, conseiller principal de l'Indigenous Leadership Initiative, a mentionné ce qui suit à propos du hareng, un poisson-proie essentiel au régime alimentaire des saumons :

Si on regarde ce qui se passe en Colombie-Britannique avec cette espèce, sa situation est très semblable à celle du saumon. Les stocks de hareng se sont effondrés à Haida Gwaii. La côte nord est en danger. Dans le golfe, la situation est incertaine. Il n'y a plus de hareng sur la côte ouest de l'île de Vancouver, la principale source d'alimentation du saumon et de l'épaulard¹⁹.

Ayant remarqué les récents déclinés notables des prises de saumons au Japon et en Russie, et ce, malgré les programmes d'écloseries à grande échelle mis en place dans ces pays, Richard Beamish a réclamé une meilleure coopération scientifique internationale afin que l'on puisse mieux comprendre les mécanismes qui contrôlent la survie des saumons dans les milieux océaniques profonds. Au sein du gouvernement fédéral, comme Brian Riddell l'a mentionné, il existe un manque de collaboration scientifique

17 Brian E. Riddell, conseiller scientifique, Fondation du saumon du Pacifique, à titre personnel, [Témoignages](#), 14 avril 2021.

18 Brian E. Riddell, conseiller scientifique, Fondation du saumon du Pacifique, à titre personnel, [Témoignages](#), 14 avril 2021.

19 Frank Brown, conseiller principal, Indigenous Leadership Initiative, [Témoignages](#), 1 février 2021.

entre le MPO, Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada²⁰.

Recommandation 2

Qu'à mesure que les changements climatiques continuent d'avoir des répercussions importantes sur les températures océaniques, Pêches et Océans Canada poursuit sa collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada pour faire progresser la recherche et recueillir davantage de données sur la façon dont les changements des milieux océaniques profonds touchent la capacité de survie des saumons sauvages.

Perte et dégradation d'habitat

La perte et la dégradation d'habitat estuarien et d'eau douce ont été liées aux effets cumulatifs du développement sur les plans résidentiel, industriel et agricole, y compris les mesures d'atténuation des inondations²¹. Selon Marvin Rosenau, on a « spectaculairement omis de protéger de nombreux habitats du saumon au cours des dernières années lorsque des forêts entières en région inondable ont été détruites pour faire place à des terres agricoles entre Mission et Hope, dans le Bas-Fraser, en Colombie-Britannique²² ». Il a souligné que de nombreuses stations de pompage visant à empêcher les inondations sont vieilles et en mauvais état, et que les progrès ont été lents en ce qui concerne les améliorations permettant de rendre ces stations sans danger pour les poissons.

Selon Brian Riddell, tous les milieux sont interreliés. Il a mentionné qu'il est essentiel de conserver et de remettre en état l'habitat estuarien « où le saumon doit passer même jusqu'à un mois et où il s'adapte à l'eau salée et continue de grandir avant de se rendre en mer²³ ». À propos du projet d'agrandissement du Terminal 2 à Robert Banks, dans l'estuaire du Fraser, qui a été proposé par l'administration du port de Vancouver, Fin Donnelly, secrétaire parlementaire de Pêches et Aquaculture au sein du

20 Brian E. Riddell, conseiller scientifique, Fondation du saumon du Pacifique, à titre personnel, [Témoignages](#), 14 avril 2021.

21 Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 5 mai 2021.

22 Marvin Rosenau, enseignant, programme Poisson, faune et activités récréatives, British Columbia Institute of Technology, à titre personnel, [Témoignages](#), 24 mars 2021.

23 Brian E. Riddell, conseiller scientifique, Fondation du saumon du Pacifique, à titre personnel, [Témoignages](#), 14 avril 2021.



gouvernement de la Colombie-Britannique, a indiqué que les gouvernements fédéral et provincial, les Premières Nations et les municipalités devraient considérer l'élaboration conjointe d'une stratégie de gestion de l'estuaire visant à évaluer les effets cumulatifs sur l'habitat des saumons²⁴.

Toutefois, la capacité du MPO à coordonner et à gérer une remise en état efficace de l'habitat a été remise en question par Jesse Zeman, qui a mentionné ce qui suit :

Pour ce qui est de la restauration de l'habitat en eau douce, l'unité de restauration du MPO compte 16 postes pour toute la province de la Colombie-Britannique, dont la moitié sont actuellement vacants. Les projets dont il est question sont souvent axés sur les promoteurs et leur échelle n'est pas pertinente dans le cas du saumon. L'unité de restauration n'a pas de budget de base. Elle doit être dotée d'un personnel et d'un financement adéquats et avoir la capacité de planifier à l'échelle du bassin hydrographique, qui est pertinente pour le saumon²⁵.

Selon Josh Temple, directeur exécutif de la Coastal Restoration Society, les travaux de remise en état de l'habitat représentent une bonne occasion de créer d'importantes possibilités d'emploi pour les Premières Nations et les collectivités côtières dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et du déclin de la pêche du saumon²⁶. Il a également mentionné qu'« une gestion régionale serait critique, compte tenu de la diversité des habitats et de la situation unique de chaque habitat et de chaque bassin versant » et qu'en raison des connaissances approfondies à l'échelle locale, une approche régionale axée sur la collaboration est essentielle.

La possibilité que le MPO ne réussisse pas à appliquer la loi concernant la protection de l'habitat est aussi une préoccupation qui a été soulevée par des témoins. Selon Marvin Rosenau, de nombreuses activités liées à l'élimination de forêts inondables au profit du développement des terres agricoles dans la région du bas Fraser représentent des violations évidentes des dispositions sur l'habitat du poisson de la *Loi sur les pêches*. Il a ajouté que le MPO n'a accusé aucun propriétaire foncier en vertu de cette loi et que jusqu'à mille hectares d'habitat de grossissement de premier ordre utilisé par les saumons juvéniles du Fraser ont été ou seront perdus en raison d'une mauvaise

24 Fin Donnelly, secrétaire parlementaire, Pêches et Aquaculture, Gouvernement de la Colombie-Britannique, [Témoignages](#), 5 mai 2021.

25 Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 5 mai 2021.

26 Josh Temple, directeur exécutif, Coastal Restoration Society, [Témoignages](#), 14 avril 2021.

application de la loi ou d'une mauvaise prise de décision en matière de triage dans le cadre du Programme de protection du poisson et de son habitat du MPO²⁷.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique, les Premières Nations et les gouvernements locaux évaluent conjointement les répercussions cumulatives du développement sur les plans résidentiel, industriel et agricole dans le bas Fraser sur les stocks de saumons sauvages, élaborent une stratégie visant à protéger, à préserver et à rétablir ces stocks, et conçoivent un cadre pour l'évaluation des propositions de nouveaux projets de développement qui tient compte des répercussions cumulatives.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada, la province de la Colombie-Britannique et, s'il y a lieu, les Premières Nations, examinent l'état des systèmes d'atténuation ou de contrôle des inondations situés le long du cours inférieur du Fraser et leurs répercussions sur les saumons sauvages, et élaborent conjointement un programme visant à mettre à jour les stations de pompage et les autres composantes des systèmes, au besoin, en vue d'éliminer les risques pesant sur les remontes de saumons sauvages.

Recommandation 5

Que Pêches et Océans Canada élabore et mette en œuvre une stratégie de gestion des estuaires visant à préserver l'habitat du saumon.

Recommandation 6

Que, pour montrer qu'il reconnaît les connaissances approfondies détenues par des régions locales, Pêches et Océans Canada s'oriente vers l'adoption d'une approche régionale axée sur la collaboration en vue d'évaluer les priorités, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de gestion visant la durabilité à long terme de l'habitat et de la faune, et de permettre la gestion régionale de milieux marins et de bassins hydrographiques locaux.

²⁷ Marvyn Rosenau, enseignant, programme Poisson, faune et activités récréatives, British Columbia Institute of Technology, à titre personnel, *Témoignages*, 24 mars 2021.



Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux travaux de remise en état des milieux côtiers de la Colombie-Britannique dans le cadre de la reprise de l'emploi après la pandémie de COVID-19, et que cette priorité comprenne des possibilités importantes d'emploi et de travaux contractuels pour les Premières Nations et les collectivités côtières en tant qu'éléments essentiels du rétablissement de l'économie côtière.

Salmoniculture en cages en filets

Les effets de l'aquaculture du saumon atlantique (*Salmo salar*) en cages en filets sur les populations de saumons du Pacifique représentent non seulement une préoccupation sur le plan environnemental, mais peuvent aussi avoir des répercussions économiques pour les pêches commerciales et récréatives. Reprenant l'observation de la Commission Cohen selon laquelle la promotion de la salmoniculture en cages en filets par le MPO entre en conflit avec le mandat de protection des poissons sauvages du Ministère, Karen Wristen, directrice exécutive de la Living Oceans Society, a indiqué qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada « est bien placé pour faire cette commercialisation et cette promotion. Il faut rappeler à celui des pêches que sa mission première est la restauration du saumon sauvage²⁸ ». Kathy Scarfo, présidente de la West Coast Trollers Association était du même avis²⁹.

L'intégrité du processus de consultation scientifique du MPO et la transparence des données concernant les risques de transfert de maladies et de parasites des saumons d'élevage aux saumons sauvages ont été cernées à titre d'enjeux par plusieurs témoins. Selon John Paul Fraser, directeur exécutif de la BC Salmon Farmers Association, « [l']intégrité et la transparence scientifiques sont importantes pour faire avancer le dialogue et dissiper les incertitudes concernant les interactions entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage³⁰ ». Toutefois, Aaron Hill, directeur exécutif de la Watershed Watch Salmon Society, a mentionné que le MPO présente des lacunes à cet égard :

On constate un immense manque de responsabilisation et de transparence au sein du ministère. Comme je l'ai déjà mentionné, il existe une discontinuité entre la priorité de la politique concernant le saumon sauvage qui consiste à faire passer la conservation des stocks avant toute chose et ce que nous sommes à même de constater dans les

28 Karen Wristen, directrice exécutive, Living Oceans Society, [Témoignages](#), 24 mars 2021.

29 Kathy Scarfo, présidente, West Coast Trollers Association, à titre personnel, [Témoignages](#), 13 août 2020.

30 John Paul Fraser, directeur exécutif, BC Salmon Farmers Association, [Témoignages](#), 7 décembre 2020.

décisions entourant la gestion des pêches, l'habitat, les fermes salmonicoles et d'autres sujets³¹.

Robert Chamberlin, président de la First Nation Wild Salmon Alliance, a ajouté ce qui suit :

Les promoteurs – dans ce cas-ci, une entreprise de pisciculture et des associations de l'industrie de la pisciculture – participent à chaque volet, à chaque étape, pour déterminer si l'exploitation pose un risque pour le saumon du Pacifique. En l'occurrence ils participent au comité directeur qui élabore la portée de l'étude, définit le mandat et élabore le document de travail. De plus, le processus d'examen par les pairs lui-même peut être indûment influencé par l'industrie, car elle peut choisir qui y participera³².

Le Comité a aussi entendu le témoignage de Kristi Miller-Saunders, chercheuse scientifique du MPO, qui a réitéré sa déclaration de 2016 demandant que les activités de recherche du MPO visant à comprendre les répercussions de la salmoniculture en parcs en filets sur les stocks de saumons sauvages soient transparentes, objectives et indépendantes de l'influence de l'industrie³³. En outre, les membres du Comité ont été mis au courant que certains résultats scientifiques concernant la bactérie *Tenacibaculum maritimum*, qui cause la pourriture de la bouche chez des saumons sauvages migrant au-delà des installations des îles Discovery, n'ont pas été communiqués aux Premières Nations, et on n'a pas établi clairement si la ministre avait été mise au courant³⁴.

Pour mieux comprendre comment des agents infectieux peuvent avoir une incidence sur la santé des saumons sauvages, le MPO collabore avec la Fondation du saumon du Pacifique et l'organisme Genome BC dans le cadre de l'Initiative stratégique visant la santé du saumon, une initiative pluriannuelle en quatre phases. Toutefois, Brian Riddell a mentionné que la phase 3 n'a pas pu être réalisée parce que l'on ne disposait pas d'un établissement où réaliser les études par provocation de la maladie sur les agents peu étudiés qui avaient été considérés comme ayant le plus de répercussions dans le cadre de la phase 2³⁵.

Étant donné que le gouvernement fédéral a pris la décision d'éliminer progressivement les établissements de salmoniculture existants près des îles Discovery, les membres ont

31 Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, [Témoignages](#), 23 juillet 2020.

32 Robert Chamberlin, président, First Nation Wild Salmon Alliance, [Témoignages](#), 9 décembre 2020.

33 Kristi Miller-Saunders, chercheuse scientifique, Région Pacifique, MPO, [Témoignages](#), 26 avril 2021.

34 Jay Parsons, directeur, Division des sciences de l'aquaculture, de la biotechnologie et de la santé des animaux aquatiques, MPO, [Témoignages](#), 26 avril 2021.

35 Brian E. Riddell, conseiller scientifique, Fondation du saumon du Pacifique, à titre personnel, [Témoignages](#), 14 avril 2021



examiné l'enjeu lié à l'assainissement du fond marin sous ces installations en vue de retirer les déchets organiques accumulés. Selon Emiliano di Cicco, chercheur en santé des poissons de la Fondation du saumon du Pacifique, plusieurs mois pourraient être nécessaires avant que le fond marin se rétablisse naturellement³⁶. D'autres recherches pourraient être nécessaires pour déterminer le temps requis avant le rétablissement total d'un site laissé au repos.

L'élimination progressive des établissements de salmoniculture près des îles Discovery pourrait aussi avoir une incidence économique négative sur les collectivités qui en dépendent. Par conséquent, le Comité a entendu le témoignage de Fin Donnelly, secrétaire parlementaire de Pêches et Aquaculture au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui a demandé au gouvernement fédéral de veiller à ce que le plan de transition de ce dernier visant à éliminer la salmoniculture en parcs en filets dans les eaux de la Colombie-Britannique d'ici 2025 comprend des mesures de soutien économique pour les collectivités touchées.³⁷

Recommandation 8

Que Pêches et Océans Canada étudie le fond marin sous les établissements de salmoniculture en parcs en filets et à proximité de ceux-ci afin de déterminer si un assainissement sera nécessaire après la fermeture de ces établissements.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne ne peut pas à la fois protéger les saumons sauvages et promouvoir l'industrie aquacole, et retirer la promotion de l'aquaculture du mandat de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne.

Recommandation 10

Que Pêches et Océans Canada améliore ses pratiques en matière de transparence des données, y compris en rendant l'information accessible au public sans devoir demander l'approbation de l'industrie ni des intervenants d'entreprises.

36 Emiliano Di Cicco, chercheur en santé des poissons, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 24 mars 2021.

37 Fin Donnelly, secrétaire parlementaire, Pêches et Aquaculture, Gouvernement de la Colombie-Britannique, [Témoignages](#), 5 mai 2021.

Recommandation 11

Que Pêche et Océans Canada veuille à ce que la phase 3 de l'Initiative stratégique visant la santé du saumon soit financée adéquatement. En outre, dans le cadre de cette initiative, un établissement adéquat devrait être fourni pour la réalisation des études par provocation de la maladie essentielles visant à évaluer les conclusions des études moléculaires de la phase 2, qui favoriseront l'orientation et la modernisation de l'intervention du ministère concernant le déclin des populations de saumons sauvages.

Pressions exercées par la pêche et prises illégales

Au fil des ans, le MPO a imposé diverses restrictions relatives à la pêche aux fins de conservation des stocks sauvages. Même les pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles des Premières Nations, dont la priorité est protégée par la Constitution, ont connu des restrictions découlant des efforts de conservation³⁸. Selon l'approche de précaution du MPO, afin de réduire les risques de prises accessoires pesant sur les populations moins productives, « [d]ans les pêches visant des stocks mixtes et les pêches multiespèces, les mesures de gestion visant à rétablir un stock décimé peuvent nécessiter des restrictions à l'égard des possibilités de pêche des autres stocks et espèces dont les populations sont en santé³⁹ ».

Compte tenu des effets du glissement de terrain de Big Bar qui ont empiré l'état déjà mauvais de nombreuses populations de saumons du Fraser, Darren Haskell a recommandé une diminution de tous les efforts de pêche. Toutefois, la préoccupation principale du MPO, soit la diminution des occasions de pêche en tant que mesure principale pour la conservation des stocks en mauvais état, a été critiquée par Robert Hauknes, un pêcheur commercial⁴⁰. Jesse Zeman a aussi déploré vivement le fait que le MPO accorde une attention excessive aux restrictions de pêche, sans tenir compte des données et des renseignements qui ne proviennent pas du Ministère :

Le ministère des Pêches et des Océans est un vrai désastre, sur les plans culturel et structurel. C'est une agence qui gère le poisson. Il ne rend aucun compte à la population. Il est pratiquement impossible d'obtenir des données auprès de ses fonctionnaires. Ces derniers nous répondent chaque fois de faire une demande d'accès à l'information, parce qu'ils ont peur de perdre leur emploi s'ils donnent au public des

38 MPO, *Le gouvernement du Canada agit pour lutter contre le déclin du saumon quinnat du fleuve Fraser*, 16 avril 2019.

39 MPO, *Directives d'élaboration d'un plan de rétablissement conforme à la Politique Cadre de l'approche de précaution : Assurer la croissance d'un stock pour le faire sortir de la zone critique*.

40 Robert Hauknes, pêcheur, à titre personnel, *Témoignages*, 14 avril 2021.



données qui sont pourtant financées par le même public. Les scientifiques, le personnel responsable de l'habitat et le personnel responsable de l'application de la loi sont rarement écoutés. Le mot d'ordre, c'est pêcher, pêcher, pêcher⁴¹.

Pour réduire les prises accessoires issues des pêches de stocks mixtes, Jesse Zeman a demandé au MPO d'aider les pêcheurs à cesser progressivement les activités de pêche menées avec des engins de pêche non sélectifs. Il souligne que certaines Premières Nations ont fait des demandes à ce sujet au Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, mais que ces dernières ont été refusées par le MPO⁴². Le Comité a observé qu'en 2009, un rapport préparé par le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques du Pacifique recommandait au MPO de transférer les captures autorisées vers des zones plus terminales, y compris vers les rivières d'origine de certains stocks distincts, ainsi que de pleinement mettre en œuvre l'utilisation de méthodes de pêche sélective éprouvées et de faire appliquer intégralement la loi connexe⁴³.

Kathy Scarfo a résumé l'état désastreux des pêches commerciales du saumon de la Colombie-Britannique et des collectivités de pêche comme suit :

Pour aller de l'avant, la première chose à faire est de reconnaître que la situation en Colombie-Britannique est catastrophique, et que nous avons besoin de ce secours. Pour bien dire les choses comme elles sont, c'est une catastrophe : 90 % de la flotte ne va pas survivre; les pêcheurs sont acculés à la faillite⁴⁴.

Le secteur de la pêche récréative a aussi connu des restrictions en matière d'accès et de conservation des prises, ce qui a eu des conséquences inquiétantes sur l'économie des collectivités côtières. Owen Bird, directeur exécutif du Sport Fishing Institute of British Columbia, a mentionné ce qui suit :

L'accès à la pêche est maintenant à son plus bas possible, il est même inexistant dans certains cas, mais les faits montrent que la réduction constante de cette source de

-
- 41 Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 23 juillet 2020.
- 42 Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, B.C. Wildlife Federation, [Témoignages](#), 23 juillet 2020.
- 43 E. Plate, R. C. Bocking et K. K. English, [Responsible Fishing in Canada's Pacific Region Salmon Fisheries](#), préparé pour le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques du Pacifique, février 2009 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
- 44 Kathy Scarfo, présidente, West Coast Trollers Association, à titre personnel, [Témoignages](#), 13 août 2020.

mortalité ne suffit pas à elle seule pour induire un changement positif dans la productivité et l'abondance des stocks de saumon préoccupants⁴⁵.

Certains témoins ont soulevé des préoccupations relatives à la pêche illégale et à l'incapacité du MPO de prendre des mesures fermes en matière d'application de la loi. Jesse Zeman a mentionné ce qui suit :

S'agissant de la contrebande, nous avons des images qui montrent des saumons chinook, arc-en-ciel et coho, lequel est une espèce en péril, qui sont pris dans des filets illégaux utilisés pratiquement quotidiennement. On les signale au ministère, mais personne ne nous rappelle jamais. Il y a rarement des poursuites. Les agents des pêches sont devenus des spécialistes de la destruction de filets maillants sur le Fraser, au lieu de protéger les saumons contre les contrebandiers⁴⁶.

Recommandation 12

Que, dans la mesure du possible, et sans porter atteinte aux droits autochtones et issus de traités, Pêches et Océans Canada encourage le recours à des solutions de rechange à la pêche non sélective dans les eaux où des espèces de saumon en péril sont présentes.

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada travaille avec les intervenants, les Premières Nations et les collectivités locales pour remettre en état de l'habitat du saumon et renforcer le suivi et la conservation des stocks de saumons en vue de décourager la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada reconnaisse que la situation à laquelle font face les pêcheurs en Colombie-Britannique est urgente et que des mesures d'aide appropriées seront nécessaires afin d'appuyer les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones lors du rétablissement des pêches.

Prédation par des populations croissantes de pinnipèdes

Selon Carl Walters, professeur émérite de l'Université de la Colombie-Britannique, le déclin des saumons sauvages « était dû principalement à l'augmentation massive des

45 Owen Bird, directeur exécutif, Sport Fishing Institute of British Columbia, *Témoignages*, 7 décembre 2020.

46 Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, B.C. Wildlife Federation, *Témoignages*, 23 juillet 2020.



populations de mammifères marins, comme les phoques et les otaries, et à leurs pratiques prédatrices⁴⁷ ». Il a expliqué ce qui suit :

Aucun d'entre nous n'imaginait que les mammifères marins pouvaient être la cause de ce déclin jusqu'à ce qu'une étude importante réalisée en 2010 par des scientifiques du MPO indique que les populations de phoques, dans le détroit de Georgie, avaient décuplé entre 1972 et 2000, un ordre de grandeur qui correspondait assez bien au déclin de la pêche commerciale dans le détroit de Georgie.

Nos données indiquent que le nombre de saumons juvéniles consommés chaque année par les phoques dans le détroit de Georgie suffit à lui seul à expliquer ce déclin. Il y a presque autant de jeunes saumons chinook et coho qui arrivent chaque année dans le détroit de Georgie qu'il y en avait dans les années 1970, mais ils ne survivent pas plus d'une année dans l'océan.

Le Comité a appris que la Balance Pinniped Society a envoyé des propositions au MPO concernant la chasse au phoque et à l'otarie par des chasseurs commerciaux et autochtones en vue de réduire les populations de pinnipèdes à environ 50 % des niveaux actuels en trois ans⁴⁸. Selon Andrew Thomson, directeur régional au MPO, le Ministère est toujours en train d'évaluer ces propositions; il faut bien comprendre les répercussions sur l'écosystème avant d'autoriser la réalisation de nouvelles activités⁴⁹.

Compte tenu de l'étude sur le saumon atlantique de 2016 et de l'étude sur la morue du Nord de 2017, le Comité reconnaît que des études approfondies sur la prédation doivent être menées. Toutefois, les membres croient aussi que la prédation par les pinnipèdes représente une préoccupation accrue dans certaines zones, comme les estuaires et les corridors de migration. Jusqu'à maintenant, le MPO a pris peu de mesures pour atténuer les répercussions de la prédation et a évité cet enjeu pendant trop longtemps.

Recommandation 15

Que Pêches et Océans Canada effectue un examen et consulte les intervenants et le grand public à propos des répercussions des prédateurs, y compris les pinnipèdes, sur les remontes de saumons et d'une stratégie pour la gestion des prédateurs préoccupants. Une telle stratégie devrait permettre l'établissement d'un mécanisme visant à retirer les pinnipèdes accoutumés et problématiques qui ont une incidence sur la mise en valeur

47 Carl Walters, professeur émérite, Institute for the Oceans and Fisheries, University of British Columbia, à titre personnel, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

48 Ken Pearce, Pacific Balance Pinniped Society, *Témoignages*, 11 août 2020.

49 Andrew Thomson, directeur régional, Science, Région Pacifique, MPO, *Témoignages*, 26 avril 2021.

des saumons ou qui ont des répercussions considérables sur la capacité de survie des saumons dans les corridors de migration.

RÔLE DES ÉCLOSERIES

Écloseries publiques et communautaires

Parmi les programmes élaborés par le MPO en vue de freiner le déclin des saumons sauvages du Pacifique, il y a le Programme de mise en valeur des salmonidés, lancé en 1977. Ce programme repose essentiellement sur le financement des écloseries communautaires axées sur la conservation⁵⁰. Des témoins ont cependant relevé de nombreuses lacunes dans le programme, notamment en ce qui concerne la planification stratégique et le financement; les problèmes sont devenus plus évidents après que le passage des saumons du fleuve Fraser eut été perturbé par l'éboulement de Big Bar. Le MPO a lui-même soulevé cet enjeu durant sa comparution devant le comité – il a notamment recommandé que d'importants investissements soient effectués afin d'établir des écloseries en amont de Big Bar, sur le fleuve Fraser, et a fait remarquer que cette « situation, qui perdure depuis une éternité, a été aggravée par l'éboulement et la pression qui s'exerce sur les stocks⁵¹ ».

David Hurwitz, gestionnaire d'écloserie à la Thornton Creek Enhancement Society, a expliqué que « [l']inflation et le vieillissement des infrastructures menacent la capacité de chaque écloserie de faire davantage de mise en valeur du saumon et d'accroître le marquage et la recherche. Notre écloserie n'est pas la seule à cet égard⁵² ».

Tout en exprimant des inquiétudes concernant les risques génétiques et de concurrence alimentaire que représentent les saumons d'élevage des écloseries pour les saumons sauvages, risques qui pourraient aggraver la situation précaire dans laquelle se trouvent certains stocks de saumons sauvages, Aaron Hill a déclaré que l'approche du MPO en matière d'écloseries est improvisée et n'a pas réussi à rétablir les montaisons de saumons jugées préoccupantes :

Le cadre actuel d'évaluation des risques du MPO pour les écloseries est fragmentaire. Il n'a pas fait l'objet d'un examen par les pairs. Il ne couvre pas tous les facteurs de risque. Il ne s'applique pas à toutes les écloseries, et le processus n'est pas transparent. Nous avons besoin de quelques écloseries ici et là dans des cas extrêmes, comme [...] mais les

50 MPO, *Le programme de mise en valeur des salmonidés*.

51 Rebecca Reid, directrice générale régionale, Région Pacifique, MPO, *Témoignages*, 26 avril 2021.

52 Dave Hurwitz, gestionnaire d'écloserie, Thornton Creek Enhancement Society, *Témoignages*, 10 mai 2021.



risques doivent être évalués adéquatement, la santé du saumon sauvage étant la priorité absolue⁵³.

Le Comité souligne que le Programme de mise en valeur des salmonidés du MPO comprend des directives sur la gestion des pratiques liées à la fraie et aux écloséries visant à maintenir la diversité génétique et à réduire le plus possible les répercussions sur les juvéniles résidents d'eau douce, comme le décrit la PSS. Cette dernière reconnaît que « les pratiques des alevinières peuvent réduire la diversité génétique. Le saumon sauvage doit faire la lutte au saumon mis en valeur pour la nourriture et l'espace dans les environnements marins et d'eau douce⁵⁴. »

Des témoins ont également mis en garde contre le fait de dépendre uniquement des écloséries pour rétablir les stocks de saumons. À cet égard, Jason Hwang, vice-président de la Fondation du saumon du Pacifique a mentionné que « les écloséries sont un outil important et approprié, mais ce n'est pas une panacée. Il ne suffit pas de construire une éclosérie chaque fois qu'il y a un problème de saumon⁵⁵ ».

Recommandation 16

Que Pêches et Océans Canada, les organismes locaux et les collectivités des Premières Nations élaborent ensemble et mettent en œuvre une stratégie en matière d'écloséries conformément à la Politique concernant le saumon sauvage pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser, et ce, en mettant l'accent sur les meilleurs résultats possibles pour les stocks de saumons sauvages existants ou sur le besoin de rétablir les remontes qui ont disparu ou qui ne peuvent plus assurer leur survie de manière naturelle.

Recommandation 17

Que le gouvernement du Canada augmente immédiatement son appui aux écloséries communautaires, dont le soutien financier n'a pas été augmenté depuis des décennies.

Écloséries commerciales et saumoneaux de classe S1

Le Comité a également entendu parler du rôle que les écloséries commerciales pourraient jouer dans le rétablissement des stocks de saumons. Carol Schmitt,

53 Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 5 mai 2021.

54 MPO, *Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique*, 2005.

55 Jason Hwang, vice-président, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 5 mai 2021.

présidente d'Omega Pacific Hatchery Inc., déplore l'intransigeance présumée du Programme de mise en valeur des salmonidés :

[L]e ministère s'en tient à la même stratégie depuis 44 ans, même avec les résultats que nous avons montrés et qui peuvent faire une énorme différence. On peut reconstituer un stock en quatre ans pour le porter à plus de 1 500 poissons, et pourtant il y en a qui ont libéré 5 millions de poissons en 40 ans, pour se retrouver aujourd'hui presque avec le même nombre qu'au début⁵⁶.

Pour assurer le rétablissement des stocks, Carol Schmitt a suggéré au gouvernement d'explorer une stratégie basée sur l'élevage de saumoneaux de classe S1⁵⁷ pendant une année dans un environnement d'écloserie, car le saumoneau de classe S1 est « beaucoup plus développé sur les plans physiologique, mental et immunitaire⁵⁸ ». Selon elle, « [l]es efforts de rétablissement n'ont pas permis d'augmenter les stocks parce que les saumoneaux de classe S0 relâchés par le MPO ont de faibles taux de survie en mer et aboutissent à trop peu de montaisons d'adultes ».

Les saumoneaux de classe S1 peuvent aussi être élevés avec succès dans des enclos marins. Dave Hurwitz a expliqué qu'« il est très important de prendre les alevins de l'écloserie à cinq grammes et de les mettre dans un enclos marin à l'embouchure pour favoriser l'imprégnation. En deux semaines, leur taille double, et nous obtenons un taux de survie exponentiel⁵⁹. »

Le Comité fait remarquer qu'il a recommandé au MPO d'élargir « le Programme de mise en valeur des salmonidés afin d'inclure des écloseries utilisant des méthodes alternatives de production de saumon quinnat, y compris l'élevage de saumoneaux S1 » dans son rapport de 2018 sur les baleines en péril⁶⁰.

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada analyse les données comparatives afin de déterminer les différences entre la capacité de survie des saumoneaux quinnat de classe S0 et ceux

56 Carol Schmitt, présidente, Omega Pacific Hatchery Inc., *Témoignages*, 5 mai 2021.

57 Les saumoneaux de classe S1 ont passé un hiver dans un environnement d'eau douce d'écloserie avant de prendre la mer tandis que les saumoneaux de classe S0 prennent la mer avant leur premier hiver.

58 Carol Schmitt, présidente, Omega Pacific Hatchery Inc., *Témoignages*, 5 mai 2021.

59 Dave Hurwitz, gestionnaire d'écloserie, Thornton Creek Enhancement Society, *Témoignages*, 10 mai 2021.

60 Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes, « *Recommandation 16* », *Protection et rétablissement des baleines en voie de disparition : La voie de l'avenir*, rapport 18, 42^e législature, 1^{re} session, décembre 2018.



de classe S1 et qu'il examine comment ces données pourraient servir à augmenter les retours de stocks préoccupants.

Potentiel des pêches sélectives de stocks marqués

Les témoins ont proposé d'autres stratégies, notamment à ce que l'on mette en œuvre des pêches sélectives des stocks marqués afin de protéger les stocks sauvages, tout en permettant la pêche à certains poissons d'élevage. Dave Hurwitz a expliqué que :

Le marquage [...] permet les pêches sélectives qui protègent les stocks sauvages tout en permettant la pêche du poisson d'écloserie. Elle permet également aux écloseries d'assurer l'intégrité génétique en pratiquant le frai de poissons issus de petites populations. Le marquage de masse autorise la détermination du caractère sauvage d'une montaison, ce qui permet une mise en valeur optimale de chaque bassin hydrographique⁶¹.

Owen Bird a mentionné que le fait de mettre en œuvre des pêches sélectives de stocks marqués pour les saumons quinnats dans des portions du détroit de Georgia et du détroit de Juan de Fuca, lorsque des taux de marquage élevés sont combinés à une faible prévalence de stocks préoccupants, pourrait permettre de fournir des possibilités sur le plan socioéconomique tout en minimisant les répercussions sur le potentiel de rétablissement des stocks préoccupants⁶².

Pour y parvenir, Owen Bird a recommandé que l'on intègre des plans de marquage de masse pour la production de saumons quinnats et cohos des écloseries dans le Programme de mise en valeur des salmonidés du MPO et dans les plans de gestion intégrée des pêches⁶³.

Kristi Miller-Saunders convient qu'il serait utile, à des fins de recherche, de marquer tous les saumons quinnats et cohos relâchés des écloseries. Elle a en outre expliqué que « le fait d'avoir des pêches sélectives des poissons marqués pour les poissons d'écloserie signifierait que la pression de la pêche sur nos poissons sauvages diminuerait, donc s'il y a suffisamment de poissons à exploiter, alors les poissons exploités ne sont pas nos stocks sauvages⁶⁴ ».

61 Dave Hurwitz, gestionnaire d'écloserie, Thornton Creek Enhancement Society, *Témoignages*, 10 mai 2021.

62 Owen Bird, directeur exécutif, Sport Fishing Institute of British Columbia, *Témoignages*, 7 décembre 2020.

63 Owen Bird, directeur exécutif, Sport Fishing Institute of British Columbia, *Témoignages*, 7 décembre 2020.

64 Kristi Miller-Saunders, chercheuse scientifique, Région Pacifique, MPO, *Témoignages*, 26 avril 2021.

Lors de son témoignage devant le Comité, la ministre Jordan a souligné qu'elle ne s'oppose pas à une pêche sélective de stocks marqués et a ajouté que le MPO élabore également un cadre pour déterminer si la pêche du saumon quinnat marqué et le marquage de masse peuvent servir d'outil de gestion»; un projet pilote est prévu pour 2021.⁶⁵

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada élabore une stratégie approfondie en matière d'écloseries qui comprend une augmentation des remontes particulièrement préoccupantes, un soutien aux programmes d'écloseries communautaires lorsqu'indiqué et la mise en œuvre d'un marquage de masse des poissons d'écloserie.

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada mette en œuvre une pêche hybride au saumon quinnat afin de favoriser la rétention des saumons quinnats qui sont marqués ou qui sont attrapés dans des zones où il a été établi qu'il n'y pas de stocks préoccupants.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES ET LE RECOURS AU SAVOIR AUTOCHTONE

Les témoins conviennent que les Premières Nations jouent un rôle essentiel dans la conservation du saumon. Greg Witzky, directeur des opérations du Fraser River Aboriginal Fisheries Secretariat, demande que l'on établisse un financement permanent des services votés pour les organisations de pêche des Premières Nations, comme la sienne, afin de favoriser l'élaboration et la mise en œuvre conjointes et efficaces de processus décisionnels et administratifs avec le MPO et de mettre en œuvre la stratégie de réconciliation du ministère⁶⁶.

Selon Greg Witzky, le refus du MPO à fournir des ressources adéquates aux organisations de pêche autochtones « empêche les Premières Nations d'assumer pleinement le rôle qui leur incombe dans la protection des ressources collectives, non seulement pour les

65 Hon. Bernadette Jordan, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, *Témoignages*, 2 juin 2021.

66 Greg Witzky, directeur des opérations, Fraser River Aboriginal Fisheries Secretariat, *Témoignages*, 21 juillet 2020.



Premières Nations, mais aussi pour les enfants des pêcheurs sportifs, des pêcheurs commerciaux, des ours, [et] des aigles⁶⁷ ».

De plus, Larry Johnson, président de Nuu-chah-nulth Seafood Limited Partnership, s'est inspiré de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA), comme l'ont aussi fait d'autres témoins pour autodéterminer leur propre économie bleue, et a expliqué que :

Les Premières Nations peuvent également fournir des conseils et des exemples sur la façon de mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones d'une manière significative pour elles. Laissons les Premières Nations aider les gouvernements à définir la Déclaration au moyen du développement économique⁶⁸.

Arthur Adolph, directeur des opérations du St'át'imc Chiefs Council, a parlé de la mise en œuvre de la DNUDPA comme le rétablissement du savoir autochtone traditionnel dans le processus décisionnel lié à la conservation des saumons du Pacifique :

Essentiellement, si nous voulons vraiment nous occuper de la réconciliation et de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, nous devons prendre un peu de recul et déterminer où nous nous sommes trompés en ce qui concerne la gestion des terres et des ressources. Ce qui a manqué, ce sont nos connaissances traditionnelles et écologiques, car pendant plus de 15 000 ans, la terre et les ressources ont été là pour assurer notre subsistance et celle des générations futures. La situation a commencé à se dégrader au cours des 150 dernières années, alors nous devons intégrer cela, sous la direction des peuples autochtones⁶⁹.

Selon Robert Chamberlin, les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, conformément à la DNUDPA, devraient faire partie du processus de consultation et d'adaptation du MPO en ce qui concerne le saumon sauvage. Il a mentionné ce qui suit à cet égard :

Le gouvernement actuel amorce une discussion en vue de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies, et le consentement libre, préalable et éclairé doit être un élément fondamental, surtout dans le cadre du processus actuel de consultation et d'accommodement des piscicultures des îles Discovery. Il faut aussi prendre en compte les détails fournis par les Premières Nations qui ont participé à cette consultation afin de mettre en œuvre de façon significative le principe de précaution, d'autant plus

67 Greg Witzky, directeur des opérations, Fraser River Aboriginal Fisheries Secretariat, *Témoignages*, 21 juillet 2020.

68 Larry Johnson, président, Nuu-chah-nulth Seafood Limited Partnership, *Témoignages*, 10 mai 2021.

69 Arthur Adolph, directeur des opérations, St'át'imc Chiefs Council, *Témoignages*, 9 décembre 2020.

qu'aucune des Premières Nations du fleuve Fraser n'a été incluse dans les consultations qui auront d'autres répercussions sur leurs droits ancestraux⁷⁰.

Greg Witzky a demandé au MPO de reconnaître les pouvoirs décisionnels des Premières Nations afin que celles-ci puissent jouer un rôle concret et efficace dans la conservation et la protection du saumon. À ce sujet, il a mentionné ce qui suit :

Actuellement, beaucoup d'Autochtones possèdent les compétences et la capacité requises pour cogérer des pêches de saumon avec nos homologues du ministère des Pêches et des Océans. Nous avons les droits et nous avons les capacités, mais nous n'avons pas les mêmes niveaux de financement, les mêmes compétences, ni les mêmes pouvoirs décisionnels que nos partenaires des différents ministères. Malgré ces inégalités, on attend des Autochtones qu'ils jouent un rôle clé dans la protection, la gestion et la préservation du saumon du Pacifique. Pour que ce soit possible, il faut que ces responsabilités soient inscrites dans les politiques, les règlements et les lois qui ont une incidence sur le saumon du Pacifique tout au long de son cycle de vie⁷¹.

Le Comité a aussi entendu des témoignages d'appui à l'élaboration d'un réseau national de gardiens autochtones, grâce auquel les Premières Nations de la Colombie-Britannique auraient la capacité de collaborer avec les organisations autochtones de l'Alaska à l'Oregon sur les enjeux liés aux saumons sauvages du Pacifique⁷². Tawney Lem, directrice exécutive de la West Coast Aquatic Management Association a expliqué que :

Le programme des gardiens, en utilisant le savoir autochtone, en ayant des gens de la communauté qui sont près de la ressource faire partie de la solution et en les faisant travailler avec les secteurs et d'autres intervenants dans la communauté, pourrait certainement être une voie à suivre dans la collaboration⁷³.

Comme d'autres témoins, Eric Angel, gestionnaire du programme des pêches du Conseil tribal des Nuu-Chah-Nulth, a déploré le financement insuffisant offert aux programmes de gardiens et a indiqué ce qui suit :

Nos Premières Nations sont toujours les premières sur l'eau, et pourtant, nous avons du mal à trouver assez d'argent pour employer des gens pour faire cela. L'argent peut

70 Robert Chamberlin, président, First Nation Wild Salmon Alliance, [Témoignages](#), 9 décembre 2020.

71 Greg Witzky, directeur des opérations, Fraser River Aboriginal Fisheries Secretariat, [Témoignages](#), 21 juillet 2020.

72 Frank Brown, conseiller principal, Indigenous Leadership Initiative, [Témoignages](#), 1 février 2021.

73 Tawney Lem, directrice exécutive, West Coast Aquatic Management Association, [Témoignages](#), 1 février 2021.



servir à envoyer des gens sur l'eau pour constater ce qui s'y passe et y prêter attention⁷⁴.

Recommandation 21

Que Pêches et Océans Canada mette en œuvre les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en tant que composante fondamentale du processus de consultation et d'adaptation relativement au saumon sauvage.

Recommandation 22

Que Pêches et Océans Canada collabore plus efficacement avec les Premières Nations en ayant recours aux programmes des gardiens, aux dirigeants autochtones et aux spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles et qu'il combine ces approches avec la science et le leadership occidentaux traditionnels.

Recommandation 23

Que Pêches et Océans Canada reconnaisse les pouvoirs décisionnels des Premières Nations et qu'il travaille avec elles de nation à nation, ainsi qu'avec d'autres gouvernements, en vue de planifier, de mettre en œuvre, de surveiller et d'évaluer la gestion du saumon du stade d'œuf à la phase de fraie.

Recommandation 24

Que Pêches et Océans Canada reconnaisse que les Premières Nations sont dans une position unique pour mener les efforts de rétablissement des stocks de saumons, particulièrement dans les réseaux fluviaux et les bassins hydrographiques très éloignés.

COORDINATION ET MESURES TRIPARTITES

Coordination en matière de protection et de rétablissement de l'habitat

Le Comité a entendu des témoignages concernant l'importance d'une meilleure coordination entre les différents ordres de gouvernement, et au sein de l'appareil

74 Eric Angel, gestionnaire du programme des pêches, Conseil tribal des Nuu-Chah-Nulth, *Témoignages*, 10 mai 2021.

administratif fédéral, afin de mettre fin aux interventions cloisonnées. Selon Tawney Lem, une partie du problème repose sur le fait que lorsque les processus sont mis de l'avant, il n'y a pas de relations existantes sur lesquelles il serait possible de se fonder pour établir des tables de gestion efficaces des saumons du Pacifique :

[S]i ces relations ne sont pas déjà en place, il pourrait être difficile pour cette table de s'imposer réellement. L'une des choses que nous avons vraiment essayé de mettre en avant est le besoin de commencer à créer une culture de collaboration, si vous voulez, dans laquelle la communication se fait du haut vers le bas, et de donner aux gens des idées concrètes sur la manière de faire avancer ces tables⁷⁵.

Le 19 avril 2021, l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances, a présenté le budget fédéral 2021, qui comprenait une somme de 647,1 millions de dollars destinée à la préservation du saumon sauvage du Pacifique⁷⁶. Parmi les engagements pris dans le budget, figurait la création d'un secrétariat pour le saumon du Pacifique et un centre d'expertise en matière de rétablissement (le Secrétariat). Bien que le mandat du Secrétariat n'ait pas encore été établi, l'annonce a été bien accueillie par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Fin Donnelly a mentionné que :

Le secrétariat du saumon pourrait jouer un rôle en réunissant les gouvernements pour qu'ils s'attaquent aux problèmes qui continuent de nuire au saumon et à son habitat en cherchant les moyens de revitaliser l'environnement et de rétablir les populations de saumon dans ces bassins hydrographiques essentiels et dans les systèmes qui sont les plus menacés⁷⁷.

Soulignant lui aussi l'importance d'une meilleure coordination, Robert Chamberlin a attiré l'attention sur la nécessité d'établir une approche tripartite, de gouvernement à gouvernement, adéquatement financée. À cet égard, il a déclaré ce qui suit :

[N]ous avons besoin d'un plan très vaste et cohérent élaboré avec les Premières Nations, mais cela ne se fera pas à moins que le gouvernement ne prenne une décision clé et ne débloque des ressources pour faciliter un tel regroupement de tous les éléments techniques et leur formulation dans le cadre d'une stratégie à l'échelle de la

75 Tawney Lem, directrice exécutive, West Coast Aquatic Management Association, [Témoignages](#), 1 février 2021.

76 Gouvernement du Canada, « [Préserver le saumon sauvage du Pacifique](#) », chapitre 5 : Un environnement sain pour une économie saine – partie 2 : Créer des emplois et de la croissance dans le *Budget 2021*, 19 avril 2021.

77 Fin Donnelly, secrétaire parlementaire, Pêches et Aquaculture, Gouvernement de la Colombie-Britannique, [Témoignages](#), 5 mai 2021.



province, qui pourra ensuite être mise en œuvre avec les gouvernements fédéral et provinciaux⁷⁸.

Recommandation 25

Que le secrétariat pour le saumon du Pacifique et le centre d'expertise en matière de rétablissement nouvellement proposés et Pêches et Océans Canada procèdent à une analyse approfondie des initiatives terminées et proposées qui sont axées sur la protection, la préservation et le rétablissement des stocks de saumons sauvages, en vue de présenter à la ministre une stratégie pour coordonner ces initiatives, déterminer les chevauchements et les lacunes et recommander des modifications et des ajouts aux programmes qui sont nécessaires pour maximiser les retombées des investissements qui ont été faits par les gouvernements et les collectivités dans le but d'améliorer la santé et la durabilité de ces stocks.

Recommandation 26

Que le gouvernement du Canada établisse le rôle du secrétariat pour le saumon du Pacifique et du centre d'expertise en matière de rétablissement en fonction d'une approche tripartite, soit de gouvernement à gouvernement à gouvernement, en vue de s'assurer d'honorer son engagement à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Coordination des programmes

Le Comité a entendu des témoignages qui ont souligné l'importance d'élaborer des solutions intégrées et créées en Colombie-Britannique pour la protection des saumons sauvages du Pacifique, notamment par le biais d'une approche coordonnée avec les Premières Nations, les gouvernements fédéral et provincial, les municipalités et d'autres intervenants. Jason Hwang a recommandé que le MPO mène une stratégie intégrée et écosystémique de rétablissement des saumons en partenariat avec les Premières Nations et la province de la Colombie-Britannique :

La nécessité et les possibilités d'accroître la coordination et la collaboration sont très importantes. Le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique n'ont pas de cadre de coordination pour les questions liées au saumon, et les droits des peuples autochtones du Canada sous-tendent le rôle de ces entités de la Couronne. Il est possible d'établir un

78 Robert Chamberlin, président, First Nation Wild Salmon Alliance, *Témoignages*, 9 décembre 2020.

modèle de gouvernance et de collaboration dans le cadre duquel ces entités peuvent se réunir pour partager la responsabilité et assurer la coordination en lien au saumon⁷⁹.

Fin Donnelly a approuvé et a déclaré que :

Les Britanno-Colombiens veulent que nous travaillions avec les dirigeants autochtones, ainsi qu'avec nos partenaires fédéraux, locaux et communautaires, pour veiller à ce que ces espèces emblématiques non seulement survivent, mais prospèrent à l'avenir. Nous allons continuer d'élaborer une stratégie de rétablissement du saumon sauvage, qui soit conçue en Colombie-Britannique et dont nous pourrions tous être fiers⁸⁰.

En ce qui concerne le rôle des municipalités, le secrétaire parlementaire de Pêches et Aquaculture au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique a expliqué que les municipalités font déjà leur part en ce qui a trait au rétablissement du passage et de l'habitat des poissons, mais que « [c]e qu'il faut, c'est un effort coordonné au-delà des municipalités pour que nous puissions assurer la connectivité dans les bassins versants et dans les écosystèmes de toute la province⁸¹ ».

Zo Ann Morten a expliqué pourquoi les municipalités ne travaillent pas de manière efficace, a souligné l'importance que les parties se coordonnent et a fourni les exemples suivants :

Nous avons des règlements sur les zones riveraines, mais comme l'ombudsman a dit qu'ils ne fonctionnaient pas, cela a mis fin à tout cela. Nous venons de recevoir un rapport indiquant que ces règlements ne sont pas efficaces, mais personne n'a cherché à faire en sorte qu'ils le soient. Nous avons une loi sur les pêches, mais nous avons des règlements qui ne sont pas respectés ou qui ne sont pas assez rigoureux pour changer quoi que ce soit.

Cette semaine, le ruisseau Beaver, dans le parc Stanley, a été drainé. On y trouvait des géniteurs il y a deux semaines, et maintenant il n'y a plus d'eau. Dans la région métropolitaine de Vancouver, vous pouvez savoir, de jour en jour, d'heure en heure, la quantité d'eaux usées déversées dans le fleuve Fraser et dans le ruisseau Keith, qui se jette dans le ruisseau Lynn.

79 Jason Hwang, vice-président, Fondation du saumon du Pacifique, [Témoignages](#), 5 mai 2021.

80 Fin Donnelly, secrétaire parlementaire, Pêches et Aquaculture, Gouvernement de la Colombie-Britannique, [Témoignages](#), 5 mai 2021.

81 Fin Donnelly, secrétaire parlementaire, Pêches et Aquaculture, Gouvernement de la Colombie-Britannique, [Témoignages](#), 5 mai 2021.



Nous avons des problèmes de passes migratoires. Il existe plein de documents disant que de tels problèmes ne se produiront pas, mais ils continuent de se produire quand même⁸².

Recommandation 27

Que Pêches et Océans Canada veuille à ce que les solutions de rétablissement des stocks de saumons sauvages sont localisées et axées sur les collectivités dans la mesure du possible.

Recommandation 28

Que le gouvernement du Canada consulte les Premières Nations, le gouvernement provincial, les municipalités, les collectivités locales, les industries, les pêcheurs et les travailleurs qui sont susceptibles d'être touchés par les décisions que prendra le gouvernement relativement au rétablissement des saumons du Pacifique.

Recommandation 29

Que Pêches et Océans Canada tire profit des processus décisionnels régionaux qui réunissent déjà de manière efficace les différents ordres de gouvernement, les intervenants et les parties intéressées et qu'il se serve de ces processus pour veiller à ce que le financement prévu pour le rétablissement des saumons sauvages du Pacifique soit dépensé judicieusement.

Recommandation 30

Que le gouvernement du Canada mette la table pour une gestion collaborative avec les pêcheurs commerciaux, récréatifs et autochtones en vue d'élaborer une vision commune de l'avenir des pêches.

Recommandation 31

Que le gouvernement du Canada élabore un plan global pour assurer la survie des saumons sauvage, qu'il ne se contente pas de choisir les idées qui semblent intéressantes sans avoir préalablement analysé et compris les priorités des différents besoins et des différentes options; que ce plan comprenne des cibles, des jalons et des responsabilités; et que ce plan soit coordonné entre les gouvernements fédéral, provincial et des Premières Nations.

82 Zo Ann Morten, directrice exécutive, Pacific Streamkeepers Federation, [Témoignages](#), 9 décembre 2020.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SUR LE SAUMON SAUVAGE

La mise en œuvre efficace de la politique sur le saumon sauvage repose sur des données fiables issues des évaluations des stocks. Selon les recommandations comprises dans un rapport de consultation de 2017 du MPO sur la mise en œuvre de la politique sur le saumon sauvage, une cueillette de données approfondie sur l'état des populations de saumons sauvages est nécessaire, tout comme un processus clair pour déterminer comment prioriser les UC pour les plans de rétablissement, y compris les déclencheurs pour élaborer un plan⁸³. Des témoins ont toutefois fait remarquer que les programmes de surveillance des stocks du MPO « ont été réduits à leur plus simple expression⁸⁴ ».

Jason Hwang a mentionné que « [p]our ce qui est de la surveillance, de l'évaluation et des données, je dirai, pour résumer, que nous ne pouvons pas gérer ce que nous ne mesurons pas⁸⁵ ». Alexandra Morton, Pacific Coast Wild Salmon Society, a par conséquent demandé à ce que l'on établisse un système normalisé et unifié de surveillance des stocks et d'évaluation de l'état de l'habitat, comme le recommande la Commission Cohen⁸⁶.

Brad Mirau, président et chef de la direction générale d'Aero Trading Co. Ltd, un transformateur de produits de la mer, a ajouté ce qui suit :

C'est un manque d'information, un manque d'évaluation adéquate des stocks et un manque de données, qui aboutissent... Vous savez peut-être que la Colombie-Britannique n'a plus de certification d'intendance marine pour notre saumon. Oui, les activités de cette industrie ont été suspendues, mais c'est parce que le MPO n'a pas donné suite à son engagement d'assurer l'évaluation des stocks et de fournir les données nécessaires pour que nous puissions le faire.

Je vais vous en donner un exemple dans le cas des prises en Alaska. Les pêcheurs du sud-est de l'Alaska pêchent le saumon kéta que nous, nous ne capturons pas. Nous n'avons pas le droit de prélever cette espèce parce qu'on n'en a pas évalué les stocks. Le MPO ne nous permet pas de pêcher le saumon kéta américain dans la région de Prince Rupert, parce que les stocks n'ont pas été suffisamment évalués⁸⁷.

83 MPO, *Ce que nous avons entendu : Rapport portant sur les consultations et mesures prises suite aux réunions de l'automne 2017 dans le cadre de l'ébauche initiale du plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage*, Plan de mise en œuvre de 2018-2022.

84 Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

85 Jason Hwang, vice-président, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

86 Alexandra Morton, Pacific Coast Wild Salmon Society, à titre personnel, *Témoignages*, 11 août 2020.

87 Brad Mirau, président et chef de la direction générale, Aero Trading Co. Ltd., *Témoignages*, 13 août 2020.



Selon Aaron Hill, la politique sur le saumon sauvage est une politique efficace, mais le DFO n'a pas réussi à la mettre en œuvre correctement à ce jour. À cet effet, il a expliqué ce qui suit :

Il faut aussi mettre en œuvre la politique sur le saumon sauvage. C'est une excellente politique, et le juge Cohen l'approuve. Les mesures qu'elle prévoit consistent à évaluer l'état de nos populations de saumon et de leur habitat et à mettre en œuvre des plans de reconstitution des espèces en voie de disparition, mais 15 ans plus tard, il n'y a toujours rien. L'actuel plan de mise en œuvre ne nous mènera nulle part. Il faut étudier et atténuer les risques posés par les éclosiers de saumon. Et il faut le faire dans le cadre d'une évaluation du risque biologique, comme le promettait la politique de 2005 sur le saumon sauvage⁸⁸.

Le Comité a également entendu le témoignage de Myriam Bergeron, directrice générale de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique, qui a proposé que l'on utilise le modèle de gestion rivière par rivière du saumon atlantique en cours au Québec⁸⁹. À son avis, cette approche permet de personnaliser la gestion du saumon selon chaque rivière, en plus d'assurer la conservation de la ressource et le développement durable de la pêche récréative au Québec.

Recommandation 32

Que le secrétariat pour le saumon du Pacifique et le centre d'expertise en matière de rétablissement nouvellement proposés aient le mandat de veiller à la mise en œuvre de la *Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique*.

CONCLUSION

Depuis la publication de la Politique concernant le saumon sauvage il y a plus de 15 ans, le MPO n'a pas vraiment réussi à stabiliser les populations de saumons du Pacifique, et encore moins à les rétablir. Le Comité est d'avis que le statu quo dans la gestion du saumon ne permettra pas de rétablir ces populations décimées dans un contexte particulièrement difficile, où les changements climatiques ont des répercussions sur les conditions océaniques et l'environnement d'eau douce.

Le Comité voit comme un signe encourageant les importants investissements prévus dans le budget fédéral de 2021 pour la préservation du saumon sauvage et demande au MPO de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le présent rapport. Ces

88 Aaron Hill, directeur général, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

89 Myriam Bergeron, directrice générale, Fédération québécoise pour le saumon atlantique, *Témoignages*, 12 mai 2021.

recommandations permettraient d'assurer la santé à long terme des saumons sauvages du Pacifique ainsi que des pêches et des collectivités côtières qui en dépendent. Le Comité est d'avis que les recommandations formulées dans le présent rapport doivent orienter l'élaboration par le MPO de la Stratégie relative au saumon du Pacifique, conformément à la lettre de mandat supplémentaire de 2021 de la ministre.⁹⁰

90 Premier ministre du Canada, [Lettre de mandat supplémentaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne](#), 15 janvier 2021.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
BC Salmon Farmers Association John Paul Fraser, directeur général	2020/12/07	13
Canadian Fishing Compagny Phil Young, vice-président Pêches et affaires corporatives	2020/12/07	13
Sport Fishing Institute of British Columbia Owen Bird, directeur général	2020/12/07	13
First Nation Wild Salmon Alliance Robert Chamberlin, président	2020/12/09	14
Pacific Streamkeepers Federation Zo Ann Morten, directrice exécutive	2020/12/09	14
Première nation Ahousaht Clifford Atleo Sr.	2020/12/09	14
St'át'imc Chiefs Council Arthur Adolph, directeur des opérations	2020/12/09	14
Stolo Tribal Council Tyrone McNeil, vice-président et chef de tribu	2020/12/09	14
Indigenous Leadership Initiative Frank Brown, conseiller principal Bev Sellars, membre de l'équipe	2021/02/01	16
West Coast Aquatic Managment Association Tawney Lem, directrice exécutive	2021/02/01	16

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel Marvin L. Rosenau, professeur Fish Wildlife and Recreation Program, British Columbia Institute of Technology	2021/03/24	22
Fondation du saumon du Pacifique Emiliano Di Cicco, chercheur en santé des poissons	2021/03/24	22
Living Oceans Society Karen Wristen, directrice exécutive	2021/03/24	22
À titre personnel Robert Hauknes, pêcheur Brian E. Riddell, conseiller scientifique Fondation du saumon du Pacifique	2021/04/14	24
Coastal Restoration Society Josh Temple, directeur exécutif	2021/04/14	24
Ministère des Pêches et des Océans Kyle Garver, chercheur scientifique Région Pacifique John Holmes, chef de division Division de l'Évaluation des Stocks et de la Recherche Simon Jones, chercheur scientifique Région Pacifique Kristi Miller-Saunders, chercheuse scientifique Région Pacifique Jay Parsons, directeur Division des sciences de l'aquaculture, de la biotechnologie et de la santé des animaux aquatiques Rebecca Reid, directrice générale régionale Région Pacifique Andrew Thomson, directeur régional, Science Région Pacifique	2021/04/26	26
B.C. Wildlife Federation Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune	2021/05/05	29
Fondation du saumon du Pacifique Jason Hwang, vice-président	2021/05/05	29

Organismes et individus	Date	Réunion
Gouvernement de la Colombie-Britannique Fin Donnelly, secrétaire parlementaire Pêches et Aquaculture	2021/05/05	29
Première Nation Tl'azt'en Darren Haskell, président du Fraser Salmon Management Council	2021/05/05	29
Watershed Watch Salmon Society Aaron Hill, directeur général	2021/05/05	29
À titre personnel Richard Beamish, chercheur scientifique (à la retraite)	2021/05/10	30
Conseil tribal des Nuu-Chah-Nulth Eric Angel, gestionnaire du programme des pêches	2021/05/10	30
Nuu-chah-nulth Seafood Limited Partnership Larry Johnson, président	2021/05/10	30
Omega Pacific Hatchery Inc. Carol Schmitt, présidente	2021/05/10	30
Thornton Creek Enhancement Society Dave Hurwitz, gestionnaire d'écloserie	2021/05/10	30
À titre personnel Anthony P. Farrell, professeur Titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur la physiologie, la conservation et la culture des poissons, University of British Columbia	2021/05/12	31
Fédération québécoise pour le saumon atlantique Myriam Bergeron, directrice générale	2021/05/12	31
Première nation Tlowitsis John M. Smith	2021/05/12	31

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère des Pêches et des Océans Alexandra Dostal, sous-ministre adjointe Jean-Guy Forgeron, sous-ministre adjoint principal Pêches et gestion portuaire L'hon. Bernadette Jordan, C.P., députée, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne Arran McPherson, sous-ministre adjointe Niall O'Dea, sous-ministre adjoint principal Hugo Pagé, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances Rebecca Reid, directrice générale régionale Région Pacifique Timothy Sargent, sous-ministre Andy Smith, sous-commissaire Construction navale et matériel, Garde côtière canadienne	2021/06/02	34

ANNEXE B

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

43^e législature – 1^{re} session

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère des Pêches et des Océans</p> <p>Jen O'Donoghue, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances</p> <p>Rebecca Reid, directrice générale régionale Région du Pacifique</p> <p>Andrew Thomson, directeur régional Gestion des pêches</p>	2020/03/10	4
<p>Fraser River Aboriginal Fisheries Secretariat</p> <p>Greg Witzky, directeur des opérations</p>	2020/07/21	12
<p>Fraser Salmon Management Council</p> <p>Darren Haskell, président</p>	2020/07/21	12
<p>Peter Kiewit Sons ULC</p> <p>Ryan Tones, premier vice-président et gestionnaire de district de l'Ouest du Canada</p> <p>Patrick Wilson, commanditaire de projet de l'Ouest du Canada et gestionnaire de projet pour l'éboulement de terrain de Big Bar</p>	2020/07/21	12
<p>Stswecem'c Xgat'tem First Nation</p> <p>Chef Patrick Harry</p>	2020/07/21	12
<p>À titre personnel</p> <p>Carl Walters, professeur émérite Institute for the Oceans and Fisheries, University of British Columbia</p>	2020/07/23	13

Organismes et individus	Date	Réunion
B.C. Wildlife Federation Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune	2020/07/23	13
Fondation du saumon du Pacifique Jason Hwang, vice-président	2020/07/23	13
Watershed Watch Salmon Society Aaron Hill, directeur général	2020/07/23	13
À titre personnel Alexandra Morton, biologiste indépendante Pacific Coast Wild Salmon Society	2020/08/11	14
Pacific Balance Pinniped Society Ken Pearce	2020/08/11	14
Rivershed Society of British Columbia Fin Donnelly, président du conseil d'administration	2020/08/11	14
Spruce City Wildlife Association Dustin Snyder, directeur Programmes de rétablissement des stocks	2020/08/11	14
À titre personnel Dan Edwards, pêcheur West Coast Aquatic Kathy Scarfo, présidente West Coast Trollers Association	2020/08/13	15
Aero Trading Co. Ltd. Brad Mirau, président et chef de la direction générale	2020/08/13	15
Whooshh Innovations Vince Bryan, directeur général	2020/08/13	15

ANNEXE C

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Area C Harvest Committee

Area D Gillnet Association

Area E Harvest Committee

Area G Troll Association

BC Commercial Fishing Caucus

BC Salmon Farmers Association

Cermaq Canada Ltd.

Farrell, Anthony P.

Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Fondation du saumon du Pacifique

Fraternité autochtone de la Colombie-Britannique

Indigenous Leadership Initiative

Langer, Otto E.

Living Oceans Society

Native Fishing Association

Northern Native Fishing Corporation

Northern Trollers Association

United Fishermen and Allied Workers' Union – Unifor

ANNEXE D

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

43^e législature – 1^{re} session

Sport Fishing Institute of British Columbia

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} [13](#), [14](#), [16](#), [22](#), [24](#), [26](#), [29](#) à [31](#) et [34](#) à [36](#)) de la 43^e législature, 2^e session, et (réunions n^{os} [4](#) et [12](#) à [15](#)) de la 43^e législature, 1^{re} session est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ken McDonald

Rapport supplémentaire des membres du Parti conservateur du Canada du Comité

Les stocks de saumon du Pacifique sont en crise

L'étude du Comité permanent des pêches et des océans (FOPO) sur l'état du saumon du Pacifique s'est déroulée sur une période de 15 mois, au cours desquels la plupart des stocks de saumon du Pacifique ont continué de décliner à un rythme alarmant. Si la crise à laquelle le saumon du Pacifique est confronté n'est pas nouvelle, l'état de ce poisson clé n'a jamais été aussi désastreux.

Lorsqu'il a comparu devant le Comité, M. Jason Hwang de la Fondation du saumon du Pacifique a indiqué aux membres que des mesures immédiates étaient nécessaires pour éviter un effondrement des stocks, ajoutant que : « [s]i l'on ne prend pas des mesures adéquates maintenant, bon nombre de nos populations de saumon du Pacifique risqueront de subir le même sort que ce qui est arrivé à la morue de la côte Est, et nous savons ce qui est arrivé »¹. Le besoin criant et urgent d'agir a été renforcé par M. Robert Chamberlin de la First Nation Wild Salmon Alliance, qui a indiqué que « c'est clairement le début d'une spirale descendante vers l'extinction [du saumon du Pacifique] au cours des prochaines années »².

M. Arthur Adolph du St'át'imc Chiefs Council a décrit ce à quoi les collectivités autochtones peuvent s'attendre si rien ne change. Il a indiqué que si les stocks de saumon du Pacifique du fleuve Fraser s'effondrent : « [n]otre culture st'át'imc, nos traditions, notre mode de vie et notre bien-être vont tous s'effondrer, nous forçant à vivre dans les conditions du quart-monde sur nos propres terres »³.

Des représentants des pêches commerciales et publiques et d'autres secteurs ont également fourni des témoignages décrivant en détail l'avenir incertain auquel ils sont confrontés en raison de la diminution constante des stocks.

Les témoignages reçus tout au long de cette étude ont confirmé les nombreux facteurs qui continuent de menacer le saumon de la côte Ouest ainsi que les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des collectivités autochtones, des travailleurs, des familles et des collectivités qui dépendent de la pêche au saumon. Bien que certaines menaces nouvelles ou récemment confirmées aient été révélées, la plupart des menaces auxquelles fait face le saumon du Pacifique ne sont pas nouvelles : elles sont connues depuis de nombreuses années.

Des témoins ont également fourni au Comité des solutions viables et éprouvées aux nombreuses menaces qui contribuent au déclin du saumon du Pacifique. Tout comme les menaces qui pèsent sur le saumon aujourd'hui, les solutions proposées au Comité ne constituaient pas de nouveaux concepts ou pratiques. En fait, la plupart des solutions préconisées sont connues depuis des années.

Au fur et à mesure que les preuves s'accumulaient, il est devenu de plus en plus évident que le déclin continu du saumon du Pacifique ne résulte pas en fait de l'absence de réponses et de

¹ Jason Hwang, vice-président, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

² Robert Chamberlin, président, First Nation Wild Salmon Alliance, *Témoignages*, 9 décembre 2020.

³ Arthur Adolph, directeur des opérations, St'át'imc Chiefs Council, *Témoignages*, 9 décembre 2020.

solutions aux questions et aux problèmes auxquels fait face le saumon du Pacifique. Il est plutôt le résultat direct de la mauvaise gestion du ministère des Pêches et des Océans (MPO), dirigé par la ministre des Pêches, Bernadette Jordan.

Sans une planification, une gestion et des mesures adéquates, les ressources financières ne suffisent pas à rétablir les stocks

Au cours des cinq dernières années et demie, le gouvernement Trudeau et ses quatre différents ministres des Pêches ont affirmé que les changements législatifs, les ressources et l'orientation qu'ils fournissaient au Ministère étaient suffisants pour rétablir et protéger le saumon du Pacifique. Cependant, l'état actuel et le déclin continu des stocks montrent clairement que les affirmations et les mesures du gouvernement ont desservi le saumon du Pacifique et les réseaux trophiques, les travailleurs et les collectivités qui en dépendent.

Le 10 avril 2016, lorsqu'il a comparu devant le FOPO, l'ancien ministre des Pêches Tootoo a indiqué que les investissements de 197,1 millions de dollars prévus dans le budget de 2016 pour les sciences au MPO « permettront de prendre des décisions plus éclairées au sujet de nos océans, de nos voies navigables et de nos pêches »⁴. Malgré cette garantie, l'état du saumon du Pacifique montre que les investissements de 2016 dans les sciences du MPO n'ont pas abouti à des décisions, plans ou mesures de gestion éclairés ayant permis de rétablir les stocks de saumon du Pacifique.

Des mesures immédiates possibles existent, mais ont été rejetées

Au cours de l'étude, le Comité a été informé de solutions viables et fondées sur des données scientifiques qui pourraient aider le saumon du Pacifique directement et immédiatement si elles étaient mises en œuvre. De nombreuses solutions sont connues ou ont été proposées, mais le MPO les a rejetées sans donner de raison.

Par exemple, Carl Walters de l'Institut pour les océans et la pêche de l'Université de la Colombie-Britannique avait expliqué comment la prédation des saumoneaux du Pacifique par les pinnipèdes avait contribué au déclin des stocks.

« Une étude importante réalisée en 2010 par des scientifiques du MPO indique que les populations de phoques, dans le détroit de Georgie, avaient décuplé entre 1972 et 2000, un ordre de grandeur qui correspondait assez bien au déclin de la pêche commerciale dans le détroit de Georgie, a indiqué Walters. Nos données indiquent que le nombre de saumons juvéniles consommés chaque année par les phoques dans le détroit de Georgie suffit à lui seul à expliquer ce déclin. Il y a presque autant de jeunes saumons chinook et coho qui arrivent chaque année dans le détroit de Georgie qu'il y en avait dans les années 1970, mais ils ne survivent pas plus d'une année dans l'océan. »⁵

⁴ L'honorable Hunter Tootoo, ministre des Pêches et des Océans et de la Garde côtière du Canada, [Témoignages](#), 19 avril 2016.

⁵ Carl Walters, professeur émérite, Institut pour les océans et les pêches, Université de la Colombie-Britannique, À titre personnel, [Témoignages](#), 23 juillet 2020.

M. Ken Pearce de la Pacific Balance Pinniped Society a dit au Comité que son organisation avait soumis un plan de gestion intégrée des pêches au MPO en 2018, pour la gestion des pinnipèdes, mais que la proposition n'avait pas été acceptée⁶. À ce jour, aucun plan visant la survie du saumon du Pacifique par la gestion des pinnipèdes n'a été annoncé par le MPO.

M. Owen Bird du Sport Fishing Institute of British Columbia a également indiqué avoir soumis au MPO une proposition sur la pêche sélective des saumons marqués afin de cibler le saumon provenant d'écloseries de manière à réduire la mortalité du saumon sauvage⁷.

Au moment de ce témoignage, M. Bird et plus de 9 000 travailleurs employés par l'industrie de la pêche publique en Colombie-Britannique espéraient que le MPO accepte la proposition. Mais le Ministère a émis son avis six semaines après la date à laquelle il était attendu, et à ce moment, l'avis ne contenait pas la proposition. Ni le MPO ni la ministre Jordan n'ont fourni d'explication scientifique concernant le rejet de la proposition de pêche sélective des poissons marqués.

Jesse Zeman de la BC Wildlife Federation a mis en lumière l'urgence de se tourner vers l'utilisation d'engins de pêche sélectifs afin de protéger le saumon du Pacifique lorsqu'il a déclaré : « Il faut adopter des méthodes de pêche sélective. Le saumon arc-en-ciel n'est pas la seule victime des filets dans le Fraser. Le saumon l'est aussi, tout comme nous constaterons, l'année prochaine, que l'esturgeon est lui aussi en déclin, principalement à cause des filets »⁸.

Par ailleurs, M. Zeman a ajouté : « [...] pendant la première année qui a suivi la création du Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, plusieurs Premières Nations ont déposé des demandes pour faire la transition vers des méthodes plus sélectives, et leurs demandes ont été rejetées »⁹.

Le capitaine Josh Temple¹⁰, de la Coastal Restoration Society, et Aaron Hill¹¹, de la Watershed Watch Salmon Society, ont tous deux attiré l'attention du Comité sur la nécessité de prendre des mesures de protection contre les espèces envahissantes et d'éradiquer ces dernières afin de protéger l'habitat du saumon du Pacifique.

Les menaces que les espèces envahissantes font peser sur le saumon du Pacifique n'ont rien de nouveau : elles sont connues depuis de nombreuses années. Dans la lettre de mandat remise à la ministre Jordan en 2019, le premier ministre demandait à cette dernière de réaliser de nouveaux investissements pour lutter contre les espèces envahissantes. Or, aucun nouvel investissement en ce sens n'a été fait pour protéger les eaux de la Colombie-Britannique, y compris l'habitat du saumon du Pacifique.

Encore une fois, les plans ou les mandats qui ne prévoient pas de ressources adéquates, les méthodes de gestion et les mesures prises ne permettent pas d'obtenir les résultats escomptés,

⁶ Ken Pearce, Pacific Balance Pinniped Society, *Témoignages*, 11 août 2020.

⁷ Owen Bird, directeur exécutif, Sport Fishing Institute of British Columbia, *Témoignages*, 7 décembre 2020.

⁸ Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, BC Wildlife Federation, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

⁹ Ibid.

¹⁰ Josh Temple, directeur exécutif, Coastal Restoration Society, *Témoignages*, 14 avril 2021.

¹¹ Aaron Hill, directeur exécutif, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

car les espèces envahissantes continuent à proliférer en Colombie-Britannique et endommagent les habitats du saumon du Pacifique.

L'absence de mesures fondamentales pour exécuter les responsabilités de base contribue au déclin des stocks

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée a des effets néfastes considérables sur le saumon du Pacifique.

En 2018, Dominic LeBlanc, alors ministre des Pêches, a dit avoir vu des images satellites montrant un filet d'une longueur de huit kilomètres ayant capturé illégalement plus de 400 000 kilogrammes de saumon en haute mer dans l'océan Pacifique.

À l'époque, le ministre LeBlanc avait déclaré que cette image, et d'autres, devraient être publiées afin d'identifier et de blâmer certains des pirates responsables de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée¹². Trois ans plus tard, l'image en question n'a toujours pas été rendue publique et le gouvernement Trudeau n'a toujours pas identifié ni blâmé certains des pirates responsables de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Jesse Zeman a donné au Comité un portrait de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans le fleuve Fraser : « S'agissant de la contrebande, nous avons des images qui montrent des saumons chinook, arc-en-ciel et coho, lequel est une espèce en péril, qui sont pris dans des filets illégaux utilisés pratiquement quotidiennement. On les signale au ministère, mais personne ne nous rappelle jamais »¹³.

M. Zeman a ensuite ajouté : « Il y a rarement des poursuites. Les agents des pêches sont devenus des spécialistes de la destruction de filets maillants sur le Fraser, au lieu de protéger les saumons contre les contrebandiers. Il faut améliorer la surveillance de la pêche dans tous les secteurs. Les modèles de reconstitution des espèces ne tiennent pas compte de la pêche illégale, et nous savons que les saumons chinook du Fraser qui périssent à cause des activités de pêche ne sont même pas comptabilisés dans les ressources halieutiques du fleuve. Autrement dit, il y a des milliers de poissons, voire des dizaines de milliers, qui sont tués chaque année dans le Fraser et qui, selon le ministère, n'ont même jamais existé »¹⁴.

À elle seule, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée peut contrer les efforts déployés par le Ministère, les collectivités autochtones et les organisations de conservation afin de restaurer et de conserver le saumon du Pacifique. Malgré que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée constitue une grave menace pour le rétablissement et la conservation du saumon du Pacifique, les différents ministres des Pêches du gouvernement Trudeau jusqu'à la ministre Jordan n'ont pris aucune mesure à cet égard.

¹² Mike Blanchfield, *Minister calls for G7 'naming and shaming' on overfishing*, *Toronto Star*, La Presse canadienne, 17 avril 2018, <https://www.thestar.com/news/world/2018/04/17/minister-calls-for-g7-naming-and-shaming-on-overfishing.html>

¹³ Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, BC Wildlife Federation, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

¹⁴ Ibid.

Bien que les fonctions fondamentales de gestion des pêches du MPO, comme la surveillance, l'application de la loi et le soutien à la restauration de l'habitat, devraient être bien établies, les intervenants ont affirmé au Comité que ce n'est pas le cas. Lors de son témoignage, Aaron Hill a affirmé sans détour qu'un « [...] grand nombre de programmes de surveillance du saumon ont été réduits à leur plus simple expression »¹⁵. Jesse Zeman a dit au Comité : « Il faut financer la restauration de l'habitat. Il n'y a que six biologistes spécialisés dans la restauration dans toute la province de la Colombie-Britannique. Ils n'ont pas de budget de base »¹⁶.

« Nous avons besoin de disposer de meilleures informations, de meilleures données scientifiques, de meilleurs systèmes de surveillance et de meilleures évaluations pour pêcher les espèces qui sont saines et protéger celles qui sont faibles, a affirmé Jason Hwang durant son témoignage. [...] Pour ce qui est de la surveillance, de l'évaluation et des données, je dirai, pour résumer, que nous ne pouvons pas gérer ce que nous ne mesurons pas. Or, nous ne faisons pas suffisamment de contrôle et nous ne mesurons pas assez »¹⁷. Les lacunes dans les capacités du MPO sont connues, et elles n'ont toujours pas été corrigées.

Le financement à lui seul ne suffira pas à restaurer le saumon du Pacifique

Le 8 juin 2021, la ministre Jordan a annoncé l'Initiative de la Stratégie pour le saumon du Pacifique, assortie d'un financement de 647,1 millions de dollars. Lorsqu'on lui a demandé quelle portion de ces fonds serait dépensée durant l'exercice en cours, la ministre n'a pu répondre¹⁸.

À deux reprises, la ministre n'a pu répondre à une question portant sur les sommes qui seront versées en appui aux efforts déployés par les Autochtones pour soutenir le saumon du Pacifique¹⁹.

La ministre a pu expliquer l'utilisation prévue pour seulement 100 millions de dollars des fonds consacrés à l'Initiative et a affirmé à plusieurs reprises que celle-ci était « totalement nouvelle »²⁰.

Bien que nous espérons sincèrement que les récentes annonces des fonds consacrés au saumon du Pacifique permettront de restaurer et de conserver les stocks, nous sommes inquiets à l'idée que la nouvelle approche du gouvernement Trudeau ne soit qu'une pâle copie des échecs précédents, c'est-à-dire l'affectation de ressources sans plans ni objectifs précis afin d'accélérer la mise en place de mesures rapides et efficaces.

Des ressources ne suffiront pas à restaurer les stocks de saumon du Pacifique. Celles-ci doivent être associées à des plans, à des méthodes de gestion et à des mesures adéquates immédiates.

¹⁵ Aaron Hill, directeur exécutif, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

¹⁶ Jesse Zeman, directeur de la restauration des poissons et de la faune, BC Wildlife Federation, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

¹⁷ Jason Hwang, vice-président, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

¹⁸ CPAC, *Le fédéral lance une stratégie de 647 M\$ pour conserver le saumon du Pacifique*, 8 juin 2021, vidéo sur YouTube, 36:01, https://www.youtube.com/watch?v=K7N_qZXkT3Q&t=1693s, 27:11.

¹⁹ CPAC, *Le fédéral lance une stratégie de 647 M\$ pour conserver le saumon du Pacifique*, 8 juin 2021, vidéo sur YouTube, 36:01, https://www.youtube.com/watch?v=K7N_qZXkT3Q&t=1693s, 32:20.

²⁰ CPAC, *Le fédéral lance une stratégie de 647 M\$ pour conserver le saumon du Pacifique*, 8 juin 2021, vidéo sur YouTube, 36:01, https://www.youtube.com/watch?v=K7N_qZXkT3Q&t=1693s, 26:00, 25:02, 35:20.

Les décisions inexplicables sans plans de transition perturbent des vies

Dans sa comparution devant le Comité aux fins de la présente étude, la ministre a confirmé qu'elle était la première responsable pour le MPO²¹. Cependant, on ignore toujours dans quelle mesure la ministre connaît les dossiers et de quels facteurs elle tient compte pour prendre une décision. La ministre continue d'affirmer que ses décisions sont fondées sur la science tout en maintenant plusieurs décisions annoncées dans la dernière année pour lesquelles elle n'a fourni aucune justification scientifique. Nous sommes d'avis que la ministre doit fonder ses décisions sur la science et fournir aux citoyens des justifications scientifiques adéquates.

Même si la ministre a affirmé être résolue à prendre des décisions fondées sur la science, de nombreux témoignages ont montré que, même si les ressources de 2016 ont été affectées et que le délai de mise en œuvre de cinq ans est écoulé, la ministre Jordan et le MPO n'ont toujours pas comblé les lacunes en matière de sciences et de connaissances auxquelles le ministre Tootoo jugeait nécessaire de remédier pour appuyer un processus décisionnel éclairé en 2016.

Il est également troublant de constater cette tendance de la ministre à faire des annonces précipitées ou tardives qui ont de profonds effets adverses sur la vie des Britanno-Colombiens. Ces effets adverses sont d'autant plus lourds qu'ils ne s'accompagnent d'aucun plan de transition pour aider les personnes, les familles et les collectivités touchées.

Au cours de la dernière année seulement, et pendant une pandémie qui a causé énormément d'incertitude et d'instabilité pour l'économie du saumon, les décisions du gouvernement Trudeau annoncées par la ministre Jordan ont mis en jeu la subsistance et l'avenir de plus de 10 000 personnes qui travaillent dans le secteur des pêches et de l'aquaculture en Colombie-Britannique sans prévoir de plan de transition pour soutenir les travailleurs ou les collectivités concernés.

Au-delà des emplois liés aux pêches et à l'aquaculture, de nombreux autres emplois dans des secteurs liés au tourisme, notamment l'hébergement, le transport, les aliments et les boissons et l'observation des baleines, ont vu leur stabilité s'effriter en raison de décisions soudaines et inexplicables de la part du gouvernement Trudeau.

En échouant à protéger le saumon du Pacifique, le gouvernement Trudeau a failli à ses devoirs envers les collectivités autochtones, les travailleurs, les familles et les collectivités côtières qui dépendent du saumon du Pacifique. De nouvelles décisions soudaines et inexplicables sans plans de transition pour les personnes touchées ne sont qu'une insulte de plus.

Les recommandations de la Commission Cohen n'ont pas été mises en œuvre

La Commission d'enquête Cohen sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser a été créée en 2009 à titre de réponse directe et rapide aux remontées de saumon rouge du Pacifique dans le fleuve Fraser les plus faibles jamais enregistrées.

²¹ Hon. Bernadette Jordan, Minister of Fisheries, Oceans and the Canadian Coast Guard, *Blues*, 2 June 2021.

En 2012, le juge Cohen a publié son rapport qui comprend 75 recommandations, dont certaines soulignaient la nécessité d'entreprendre des recherches scientifiques plus approfondies tout en établissant des calendriers pour les décisions qui doivent être prises lorsque la preuve scientifique est complète.

Quelques mois plus tard, au début de 2013, l'Initiative stratégique visant la santé du saumon a été lancée avec un mandat en quatre volets afin de procéder aux recherches scientifiques recommandées par le juge Cohen. Depuis sa création, l'Initiative a réalisé son mandat, et une dizaine de rapports ont été publiés afin d'améliorer nos connaissances des facteurs qui nuisent au saumon du Pacifique.

Les membres conservateurs s'inquiètent de la péremption de crédits appliquée à l'Initiative par le gouvernement Trudeau au moment où deux des quatre étapes du mandat de l'Initiative sont terminées. Lors de son allocution devant le Comité portant sur cette étude, la ministre Jordan s'est fait demander pourquoi le gouvernement appliquait la péremption des crédits à l'Initiative à cette étape cruciale, et elle n'a donné aucune réponse²².

La péremption des crédits appliquée à l'Initiative par le gouvernement Trudeau et le défaut de mettre en œuvre les recommandations du juge Cohen sont d'autres exemples de solutions connues qui ne sont pas mises en place ou qui sont mises en place de manière incomplète. Aaron Hill a affirmé dans son témoignage que « nous connaissons les solutions [...] d'abord, le gouvernement pourrait mettre en place les recommandations générales de l'enquête Cohen, qui a coûté environ 35 millions de dollars aux contribuables. Contrairement à ce qu'on entend, la plupart des 75 recommandations du juge Cohen n'ont pas été mises en œuvre »²³.

Manque de transparence dans la prise de décisions

La ministre Jordan a refusé à maintes reprises de répondre aux questions portant sur les décisions fondées sur des preuves scientifiques qui ont d'importantes répercussions sur les collectivités, et certains témoins ont soulevé des préoccupations qui semblent indiquer que les décisions politiques et administratives ont influencé la science plutôt que le contraire.

En particulier, Jesse Zeman a expliqué dans son témoignage la manière dont les fonctionnaires du MPO se sont ingérés dans un processus scientifique d'évaluation du saumon arc-en-ciel lorsqu'il a affirmé ce qui suit : « ce qu'on a appris grâce aux demandes d'accès à l'information, c'est que les conclusions des documents scientifiques examinés par les pairs ont été modifiées pour en faire un avis scientifique, visiblement pour minimiser les effets des filets sur les saumons arc-en-ciel »²⁴.

Des rapports subséquents ont détaillé la manière dont le MPO s'est ingéré dans ce processus fédéral-provincial d'évaluation d'urgence pour protéger le statu quo plutôt que pour protéger les stocks qui sont sur le point de disparaître. L'ingérence insidieuse du MPO dans ce processus

²² L'honorable Bernadette Jordan, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, *bleus*, 2 juin 2021.

²³ Aaron Hill, directeur exécutif, Watershed Watch Salmon Society, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

²⁴ Jesse Zeman, directeur de Fish and Wildlife Restoration, B.C. Wildlife Federation, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

était manifestement irrespectueuse à l'égard de ses partenaires du gouvernement de la Colombie-Britannique.

L'état de la cogouvernance des Autochtones n'est pas clair

Darren Haskell, du Conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser, a présenté un témoignage relativement à son étude et a fourni des contributions de valeur détaillant l'Entente de collaboration en matière de gestion du saumon du Fraser signée avec le gouvernement Trudeau en 2019.

Cette entente fournit aux collectivités autochtones situées le long du fleuve Fraser une structure de cogouvernance avec le MPO et le gouvernement fédéral dans laquelle les représentants autochtones ont une représentation équivalente (moitié-moitié) et un pouvoir décisionnel relativement aux décisions de gestion gouvernant l'ensemble des espèces de saumon du fleuve Fraser tout au long de leur route migratoire.

Dans son allocution du 5 mai 2021 au sujet de l'étude, M. Haskell s'est fait demander quel était l'état de mise en œuvre de l'Entente de collaboration en matière de gestion du saumon du Fraser. Il a répondu que c'était « au point mort en ce moment à cause du financement. Le financement que nous avons proposé et dont nous avons besoin pour que ce comité puisse effectuer ces importants travaux ne provient pas vraiment du MPO »²⁵.

Ce témoignage a, encore une fois, soulevé d'importantes inquiétudes, car il s'agit d'un autre exemple clair du défaut du gouvernement de garantir que les ressources sont adéquatement liées aux plans, à la gestion et aux mesures à prendre. Ce témoignage soulève également de sérieuses questions relativement au véritable statut de gestion et de gouvernance pour toutes les espèces de saumon du fleuve Fraser tout au long de leur route migratoire.

Un manque d'engagement véritable et de responsabilisation

Si le gouvernement Trudeau, la ministre Jordan et le MPO souhaitent améliorer l'état du saumon du Pacifique, ils doivent s'engager et collaborer avec les Britanno-Colombiens ainsi que les peuples autochtones et non autochtones qui dépendent des ressources partagées de stocks de saumon du Pacifique. Le MPO a vidé les consultations qu'il a menées pour en faire de simples exercices permettant à ses représentants de cocher une case et d'affirmer qu'ils avaient fait ce qu'ils avaient à faire.

Cette approche entrave la progression et est contraire aux principes démocratiques qui doivent guider la gestion gouvernementale de toute ressource partagée comme les stocks de saumon du Pacifique. Le saumon du Pacifique du Canada n'appartient pas au gouvernement ni au MPO; il s'agit d'une ressource partagée entre tous les Canadiens qui méritent d'avoir une occasion significative de formuler des commentaires et de présenter des propositions avant que les

²⁵ Darren Haskell, président, Conseil de gestion du saumon du fleuve Fraser, *Témoignages*, 5 mai 2021.

décisions soient prises et, par le fait même, recevoir des explications détaillées lorsque les décisions sont annoncées.

Le fait d'écarter ou de rejeter les propositions des Britanno-Colombiens est également contre-productif parce que cela enracine le sentiment croissant selon lequel le gouvernement, la ministre et le MPO pensent qu'ils ont les meilleures connaissances et estiment qu'une approche trop descendante en matière de gouvernance est acceptable, alors que ça ne l'est pas.

Les témoignages présentés au Comité dans cette étude démontrent le degré élevé de compréhension, d'expertise et de sagesse qui existe et est disponible au-delà des limites du MPO. Il s'agit de ressources sous-utilisées à un moment où l'état du saumon du Pacifique en a le plus besoin.

M. Hwang a réitéré la valeur possible des pêcheurs qui peuvent participer de manière significative lorsqu'il a affirmé que « les participants à la pêche – des Premières Nations, publique et commerciale – peuvent apporter leur contribution à la table »²⁶.

Le pouvoir et la responsabilité de diriger et de gérer le travail du MPO reviennent à la ministre, mais la gravité et l'étendue des menaces pesant sur le saumon du Pacifique nécessitent véritablement un appui et un passage à l'action du plus grand nombre d'organisations et de citoyens possible. Il semble que l'approche adoptée par la ministre Jordan pour diriger le MPO ait miné la confiance du grand public envers le gouvernement, le MPO et leurs tentatives de rétablir et de préserver le saumon du Pacifique.

Conclusion

La situation de crise que vit le saumon du Pacifique est le résultat du défaut du gouvernement Trudeau de déployer les ressources, les mesures de gestion et les plans appropriés de manière opportune et efficace.

Les rejets continus de propositions et de mesures viables ont empêché l'atteinte de résultats plus que nécessaires et attendus depuis longtemps pour le saumon du Pacifique ainsi que les travailleurs et les collectivités qu'il appuie.

Les collectivités autochtones et non autochtones continuent d'être confrontées à l'incertitude quant à leur avenir et à leurs moyens de subsistance en raison des décisions non expliquées annoncées sans plans de transition pour soutenir les intervenants touchés. Trop souvent, les personnes les plus touchées par les décisions du gouvernement Trudeau sont les moins soutenues et les moins sollicitées.

Le défaut de la ministre Jordan et du MPO d'offrir une responsabilité par des processus décisionnels et de consultation authentiques et transparents continue d'aliéner les collectivités avec qui le MPO et la ministre doivent justement collaborer pour atteindre des résultats opportuns et efficaces pour le saumon du Pacifique.

²⁶ Jason Hwang, vice-président, Fondation du saumon du Pacifique, *Témoignages*, 23 juillet 2020.

Si l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique de 647,1 millions de dollars vise à atteindre des résultats opportuns et efficaces, comme nous le souhaitons, la ministre Jordan doit abandonner sa vision mal conçue ayant pour objectif d'établir cette nouvelle initiative à partir de zéro et travailler plutôt à faire le lien entre, d'une part, les ressources et, d'autre part, les plans et les mesures qui font déjà partie du mandat et qui sont connus et efficaces pour appuyer le rétablissement et la préservation du saumon du Pacifique.

Il est maintenant temps de prendre de véritables mesures qui entraîneront des résultats concrets.

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE ÉMIS PAR LE BLOC QUÉBÉCOIS

L'IMPORTANCE DE S'INSPIRER DU QUÉBEC POUR LA PROTECTION DU SAUMON DU PACIFIQUE

INTRODUCTION

Le Bloc Québécois souhaite remercier les membres du Comité des pêches et des océans, le personnel de la Bibliothèque du Parlement, les greffiers ainsi que les interprètes pour tout le travail effectué dans le cadre de cette étude. Il tient également à saluer l'apport essentiel des témoins qui, ayant à cœur la protection du saumon du Pacifique, ont apporté des pistes de solution concrètes au Comité par leurs présentations éclairantes.

Le présent rapport complémentaire vise à mettre en lumière les propos de Myriam Bergeron, directrice générale de la Fédération Québécoise pour le saumon Atlantique (FQSA), lesquels n'ont pas été retenus dans le rapport du Comité. Bien que le Bloc Québécois ne souhaite aucunement intervenir dans un dossier qui ne concerne pas le Québec, il demeure que si l'éclairage apporté par la FQSA est susceptible de contribuer au rétablissement du saumon du Pacifique, il ne doit pas être occulté.

À l'instar de la Colombie-Britannique, le Québec a récemment vécu une crise du saumon. Aussi, lors de sa comparution, Myriam Bergeron a-t-elle présenté différentes alternatives de protection des populations mise en œuvre par le Québec dans la gestion du saumon atlantique pour mieux le protéger et le gérer tout en innovant.

LA GESTION « RIVIÈRE PAR RIVIÈRE » : UN MODÈLE DUQUEL S'INSPIRER

Myriam Bergeron a exposé la rigueur et l'approche du modèle de gestion québécois en ce qui a trait au saumon atlantique, un modèle qui a fait ses preuves sur le plan international¹.

L'efficacité de ce modèle, communément appelé « rivière par rivière », provient de la gestion serrée de la ressource rendue possible par le moyen d'une proximité avec les acteurs communautaires, lesquels en sont des parties prenantes fondamentales.

Dans le mémoire soumis au Comité, la FQSA formule d'ailleurs la recommandation suivante :

La FQSA recommande au gouvernement du Canada de s'inspirer du modèle de gestion « rivière par rivière » du saumon atlantique pour la gestion et le rétablissement des populations de saumon du Pacifique. Ce modèle déployé avec des organismes régionaux et les Premières Nations permet de profiter des connaissances locales et d'adapter la

¹ Chambre des Communes, Comité permanent des pêches et Océans, 43^e législature, 2^e session, *Témoignages*, numéro 031, le mercredi 12 mai 2021.

gestion de la ressource saumon à la réalité de chacune des rivières. Ce type de politique de gestion présente l'asymétrie nécessaire pour favoriser des actions adaptées aux défis différents que propose chacune des rivières et de la réalité biologique des espèces fauniques.²

RECOMMANDATION DU BLOC QUÉBÉCOIS

Le Bloc Québécois reprend la recommandation citée ci-haut à son compte pour la proposer au comité.

Recommandation 1

Que le gouvernement étudie le modèle de gestion « rivière par rivière » pour évaluer la possibilité de l'appliquer aux populations de saumons du Pacifique de la Colombie-Britannique et ainsi s'assurer d'une meilleure gestion et d'une protection durable.

² Fédération québécoise pour le saumon Atlantique, Mémoire déposé au Comité permanent des pêches et des Océans sur l'étude concernant le saumon du Pacifique, le 11 mai 2021, p. 5.

Opinion supplémentaire

Présentée par Gord Johns (Courtenay—Alberni), porte-parole du NPD pour les pêches, les océans et la Garde côtière canadienne

Lors de son témoignage devant le Comité, Fin Donnelly a interpellé les députés présents :

« Les membres du Comité sont mis au courant des problèmes auxquels le saumon sauvage de l'Ouest fait face, et je suis sûr que vous accepteriez tous la plupart des solutions nécessaires. Avez-vous le courage politique d'apporter les recommandations sévères qui s'imposent dans votre rapport et, en tant que députés du Parlement et députés de différents partis, pouvez-vous faire front commun pour vous assurer que le gouvernement les met en œuvre?¹ »

Nous sommes d'accord sur la plupart des recommandations présentées dans ce rapport, et nous convenons que des mesures doivent être prises. Mais nous ne pouvons pas laisser ce rapport dormir sur une tablette, comme cela semble être le cas pour la Commission Cohen et de nombreux rapports de défenseurs du saumon, de dirigeants autochtones, de scientifiques, de biologistes et d'environnementalistes. Ce dont le saumon n'a pas besoin, c'est d'une étude plus approfondie. Nous avons besoin d'efforts globaux pour sauver le saumon sauvage immédiatement.

Vu l'urgence de déposer le rapport avant l'ajournement de la Chambre des communes, on a laissé tomber plusieurs recommandations à l'étape de l'examen. En tant que porte-parole du NPD pour les pêches et les océans, je demande respectueusement au gouvernement de donner suite aux recommandations suivantes :

Pêches commerciales

- Les fonds restants du programme d'atténuation du Traité sur le saumon du Pacifique, qui vise la réduction des prises de saumon quinnat dans la zone G, devraient être immédiatement versés au Conseil de gestion des ressources aquatiques pour la côte ouest, afin de soutenir les pêcheurs et les communautés directement touchés.

Budget de 2021

- Que le gouvernement s'engage à fournir un financement et des efforts continus pour soutenir le rétablissement du saumon sauvage.
- Utiliser ce moment de l'histoire comme une occasion d'abandonner une économie d'extraction principalement axée sur les avantages économiques à court terme et de construire une économie de restauration axée sur les avantages à long terme pour tous ceux qui dépendent des populations et des écosystèmes de saumon sauvage du Pacifique.

Espèces envahissantes

- Que le ministère des Pêches et des Océans (MPO) collabore avec des scientifiques et des environnementalistes afin d'accroître la capacité et la portée des efforts visant à atténuer les

¹ Fin Donnelly, président du conseil d'administration, Rivershed Society of British Columbia, [Témoignages](#), 11 août 2020.

répercussions du crabe vert européen sur le saumon sauvage, y compris les efforts de piégeage à grande échelle et la réponse aux infestations de sites.

Gestion des pêches

- Que le gouvernement accorde la priorité au financement du rétablissement des faibles populations de saumon, car il s'agit de la meilleure façon de débloquer un réel potentiel pour l'accès à la pêche.
- Établir des plans de gestion de l'habitat à l'échelle du bassin versant dans le cadre des plans de durabilité et de rétablissement du saumon à l'échelle du bassin versant. Une fois les plans établis, il faut prévoir des ressources, des mesures et des responsabilités dans la mise en œuvre de ces plans.
- Présenter une nouvelle politique de l'habitat avec des objectifs clairement définis pour guider les autorités dans les dispositions sur l'habitat de la *Loi sur les pêches*, et établir des stratégies, des mesures et une évaluation des résultats pour s'assurer que les besoins en habitat du saumon sont gérés pour soutenir le rétablissement et la durabilité.
- Veiller à ce que les mesures prises pour restaurer ou reconstituer le saumon soient fondées sur des évaluations défendables qui déterminent les causes profondes et tiennent compte des interactions entre les habitats, les récoltes et les éclosiers.
- Augmenter le timbre de conservation du saumon à au moins 10 \$ afin de générer des subventions à l'intention des organismes communautaires pour la restauration, la mise en valeur, la surveillance et l'intendance en faveur du saumon.
- Que le gouvernement crée un nouveau poste de directeur pour la région du Pacifique, chargé de la santé du saumon sauvage, dont relèveraient directement tous les scientifiques travaillant sur la santé du saumon sauvage, avec un financement équivalent à celui de la Division de la gestion de l'aquaculture du MPO.

Aquaculture

- Que le gouvernement du Canada s'engage à éliminer les élevages de saumon en cages en filet de la côte de la Colombie-Britannique, la transition devant commencer d'ici la fin de 2025. Un plan de transition de la main-d'œuvre aquacole doit être élaboré immédiatement en partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et le leadership autochtone, en tenant compte du besoin urgent d'un soutien fédéral aux possibilités de développement économique régional pour diversifier l'économie et soutenir les travailleurs de l'industrie des cages en filet, afin de s'assurer que leurs besoins sont satisfaits.